

le monde des

artisans

Mai-juin/Juillet-août 2020 • 1,50 €
Bimestriel #136-137

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAYENNE

PAYS DE LA LOIRE

JOËL FOURNY NOUVEAU PRÉSIDENT DE CMA FRANCE P. 04

20 ACTUALITÉS
Chic et masqué
avec Maille Angie

22 ACTUALITÉS
Un partenariat avec l'Ordre
des avocats de Laval

24 ACTUALITÉS
Pensez à la formation continue !



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





S'ENGAGER POUR L'ARTISANAT, À TOUS LES NIVEAUX

Bernard Stalter disait que les artisans et l'artisanat de France méritent et nécessitent qu'on s'engage pleinement pour eux. Sa tragique disparition en avril dernier a conduit les présidents des CMA à désigner son successeur à la tête de CMA France. Il avait dessiné les lignes de notre action collective pour assurer l'avenir du réseau. J'ai eu la chance et l'immense fierté de le côtoyer et d'œuvrer à ses côtés en faveur de l'artisanat et de tous les artisans. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité reprendre le flambeau et poursuivre les actions engagées. Les CMA sont de belles institutions et elles sont respectées. Elles ont, avec les élus et les collaborateurs, fait preuve ces dernières années et ces derniers mois de leur sérieux et de leur capacité à se moderniser et à innover. J'aurais à cœur d'être le porte-parole de l'artisanat. La crise que nous connaissons actuellement appelle des réponses fortes et la défense de positions fermes vis-à-vis de l'État et de l'ensemble de nos interlocuteurs, et nous devons peser sur toutes les décisions. Cela doit se faire en proximité et avec une implication des présidents de délégation au niveau local comme dans leurs responsabilités régionales. Je souhaite que nous construisions un réseau tourné vers l'avenir, prêt à relever tous les défis pour préparer au mieux la nouvelle « génération artisanat ». Nous sommes attachés aux valeurs de l'artisanat, nous voulons être utiles au secteur, au réseau et aux organisations professionnelles. Vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination.

Joël Fourny

Président de la CMAR des Pays de la Loire

Michel Gougeon

Président de la Délégation Mayenne

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



@CMARPD



@CMARPD



ACCUEIL53@ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



04



05



06

ACTUALITÉS 04

Joël Fourny : président de la CMA Pays de la Loire et nouveau président de CMA France

Transmettre son entreprise avec la CMA

Entreprises métiers d'art, passez à l'offensive!

Chic et... masqué

Pascal Pattier « masseur en carrosserie »

La formation : un plus pour vous et votre entreprise

Yannick Maline, menuisier avant tout

4 questions à Aude Ruin, conseillère formation continue

08 EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

PRATIQUE 25

Cotisations RSI: même liquidé, il faut payer!

Comment (re)gagner de la trésorerie?

Difficultés: le CIP à votre écoute

Contrôle fiscal: dix idées reçues

REGARDS 34

Prestige: Jardin sucré

Trait d'union: le goût des autres

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Mayenne.

Le Monde des artisans n°136-137 - Mai-juin/Juliet-août 2020 - Édition de la Mayenne - Président du comité de rédaction des pages locales: Michel Gougeon - Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne - Rédaction: ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro: Julie Clessienne, Christelle Fénéon, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Laetitia Muller), Magali Santulli, Sylvain Guillaume - Secrétariat de rédaction: Pixel6TM (Charlotte Souchon) - Publicité: ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr - Photographies: Pixel6TM, crédits photos pages départementales: cma 53 - Promotion diffusion: Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter - Conception éditoriale et graphique: Pixel6TM, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication: Pixel6TM - Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1. Président: François Grandidier - Directeur général: Stéphane Schmitt - N° commission paritaire: 0321 T 86957 - ISSN: 1271-3074 - Dépôt légal: à parution - Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Épinal.



Joël Fourny

président de la CMA Pays de la Loire et nouveau président de CMA France



Joël Fourny, vous venez d'être élu à la tête de CMA France, dans quel état d'esprit êtes-vous ?

CMA France représente la tête de réseau des chambres de métiers. À ce titre, elle porte la parole des artisans au niveau national. Elle les défend et veille à peser sur toutes les décisions qui les concernent. CMA France est aujourd'hui une institution reconnue et respectée.

Je suis touché de la confiance que m'ont témoigné les présidents des CMA. Je mesure donc l'importance de cet engagement à servir le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Être le président de CMA France, c'est être le garant de ces enjeux. Ce n'est pas une fin en soi, bien au contraire; c'est un commencement, une mission que je considère comme collective sur les combats et les défis qui s'imposent à nous.

Les chantiers sont nombreux, quelles seront vos priorités ?

Cette confiance m'honore autant qu'elle m'oblige. J'aurai à cœur, dans chacune de mes actions comme dans chacune de mes décisions, de m'en montrer digne, d'associer les artisans et leurs représentants. Mon objectif prioritaire sera d'ancrer définitivement dans le paysage institution-

nel français un réseau des chambres de métiers fort, ancré sur les territoires, au service des artisans.

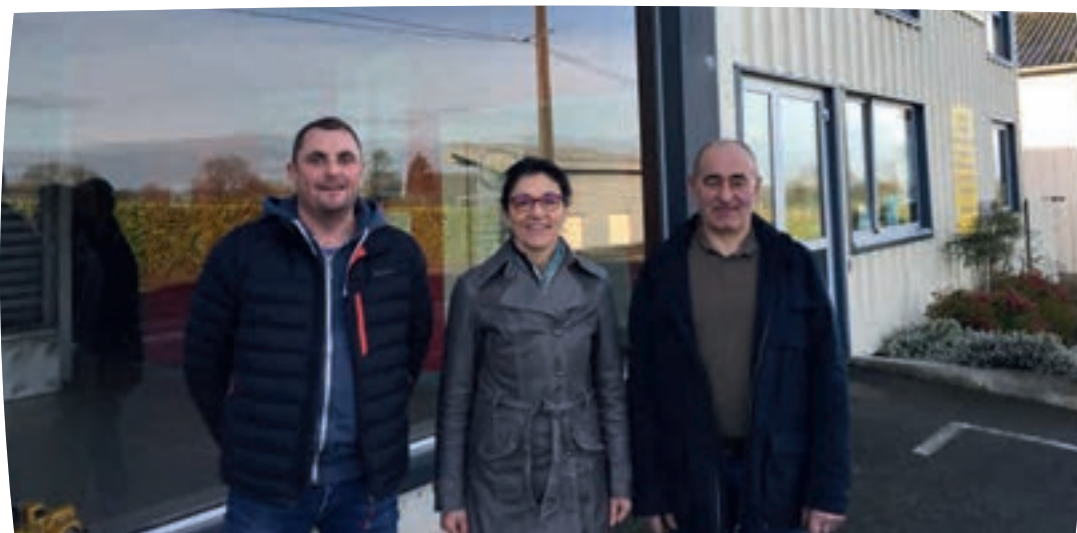
Dans les prochaines semaines comme dans les prochains mois, de nombreux défis s'imposent à nous. Qu'il s'agisse de la construction d'un plan de relance pour l'économie de proximité, de la mise en place de notre garantie apprentissage pour « sauver » une rentrée de septembre qui s'avère délicate, ou encore poursuivre et consolider le mouvement de transformation du réseau des chambres de métiers, les chantiers sont multiples.

Comment voyez-vous l'avenir des CMA ?

Si nos entreprises sortent affaiblies de la crise, notre réseau, lui, en sort renforcé. Je sais qu'ensemble nous sommes plus forts et que nous serons en mesure de les relever. C'est ce réseau, cette ambition que je veux concrétiser et construire avec les artisans.

Comme le rappelle la dernière campagne de communication du réseau : « C'est dans les difficultés que l'on reconnaît ses partenaires. »

Avec les présidents, je porte une ambition forte pour le réseau des chambres de métiers. Je serai le président de chacun, au service de tous, pour défendre et promouvoir nos métiers, l'artisanat, nos chambres, et l'apprentissage.



TRANSMETTRE son entreprise AVEC LA CMA



PORTRAIT D'ARTISANS APRÈS LA CRISE. Le garage Boulanger a changé de propriétaire, le 1^{er} mars dernier. Après une carrière de 41 ans dans la mécanique automobile, Philippe Boulanger passe le témoin à Nicolas Laurent.

Implanté à Saint-Denis-de-Gastines, le garage automobile de Philippe et Christine Boulanger règne sur une commune de 1500 habitants qui affiche sa proximité avec Ernée et Gorron. « Ici, la clientèle est stable, fiable et fidèle », précise le cédant qui a présenté son jeune repreneur à ses clients, le 14 mars dernier.

Nicolas Laurent, l'ancien stagiaire devenu repreneur, est aujourd'hui à la tête d'un garage qui emploie deux mécaniciens salariés : « Avec un atelier en parfait état, très bien isolé et un outil de travail compétitif, je me suis décidé très rapidement suite à la proposition de la chambre de métiers et de l'artisanat. »

« Acheter, oui... mais il faut être accompagné »

Pour le repreneur, une chose est sûre : « On ne s'improvise pas dirigeant d'entreprise. Depuis la mi-septembre, je suis accompagné par Emmanuelle Hourdier, conseillère à la CMA. Avec elle, j'ai réalisé un prévisionnel, une étude de marché. J'ai rencontré plusieurs banques, plusieurs experts-comptables. J'ai aussi adhéré au suivi sur trois ans pour ne pas être livré à moi-même après la reprise. »

La confiance

Le plus dans cette aventure, a été la confiance. Une confiance immédiate qui s'est instaurée entre le cédant et le repreneur. Pour Philippe Boulanger, la transmission allait de soi puisqu'il l'avait préparée depuis de nombreuses

années : « Nous voulions être prêts le moment venu. Nous avons intégré la bourse transmission de la CMA Mayenne, afin que notre entreprise soit connue de repreneurs potentiels. Nicolas a répondu présent et nous avons tout de suite été en confiance réciproquement. »

Avec le sentiment d'avoir pérennisé son entreprise, Philippe Boulanger a quitté sa clientèle avec un léger pincement au cœur. Mais résidant aujourd'hui sur Ernée, au plus près de ses enfants et petits-enfants, il sera à n'en pas douter, un des plus fidèles clients du garage de Nicolas Laurent.

**POUR TRANSMETTRE
VOTRE ENTREPRISE,
VOUS POUVEZ CONTACTER**
Olivier Brindejanc - 02 43 48 88 68
obrindejanc@artisanatpaysdelaloire.fr



ENTREPRISES métiers d'art, passez à l'offensive !

TROIS PARCOURS POUR REPARTIR. Après une série de huit webconférences dédiées aux métiers d'art pour les aider à relancer leur activité, la CMA Mayenne, avec le soutien de la mission « Pays de la Loire – métiers d'art », vous propose trois parcours Rebond. Ces parcours associent formation collective et accompagnement individuel et personnalisé au sein de votre atelier, en lien avec le consultant expert métiers d'art.

Parcours Rebond commercialisation associant :

THÈMES ABORDÉS

- Positionner son entreprise pour être plus attractif – **16 septembre**
- Comprendre ses marchés et identifier ses réseaux de distribution – **2 octobre**
- Mieux promouvoir et vendre ses productions et services métiers d'art – **16 octobre**
- Établir ses prix de vente adaptés aux métiers d'art – **13 novembre**

Un Parcours Rebond communication associant :

THÈMES ABORDÉS

- Réaliser un communiqué de presse efficace – **25 septembre**
- Développer sa réputation sur Internet – **9 octobre**
- Concevoir les documents commerciaux essentiels aux métiers d'art – **4 novembre**
- Construire un argumentaire imparable pour ses produits – **18 novembre**

Un Parcours numérique associant :

THÈMES ABORDÉS

- Google MyBusiness – concevoir la carte de visite de l'entreprise
- Canva – créer des visuels professionnels pour les réseaux sociaux, site web ou flyers...
- Facebook – créer et savoir utiliser sa page professionnelle
- Instagram – développer sa communauté pour plus de visibilité
- Google Site – créer son site Internet
- YouTube – savoir créer, personnaliser et animer sa présence sur YouTube
- Photos/vidéos avec son téléphone portable – un résultat professionnel avec son propre matériel

Dates à définir à partir de septembre. Chaque parcours sera offert dans la limite de dix inscrits par parcours.

i INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
02 43 49 88 71 - entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr

**VOUS SOUHAITEZ
MIEUX CONNAÎTRE
VOS CLIENTS ET
LEURS HABITUDES D'ACHAT ?**



Avec notre solution innovante **FID PRO**,
la carte bancaire de vos clients devient
leur carte de fidélité*.

**GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE**



la réussite est en vous

*Solution permettant à un commerçant la gestion d'un programme de fidélisation pour ses clients acceptant d'y adhérer.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédits photos : Shutterstock

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



**Le magazine de
référence de l'artisanat**



WORLDSKILLS France

Des finales nationales programmées en décembre.

En mars dernier au parc des expositions d'Angers, six jeunes de l'Urma Pays de la Loire obtenaient, à huis clos, leur place dans l'équipe ligérienne, à l'issue des sélections régionales des 46^{es} Olympiades des métiers :

- **Loire-Atlantique** : cuisine – Titouan Orain (44)
- **Maine-et-Loire** : boulangerie – Théo Ferchaud (49)
- **Vendée** : boucherie - Tristan Reitiere - pâtisserie-confiserie – Cloé Guilloteau - peinture automobile –

Bastien Vaire - tôlerie carrosserie – Jimmy Cassard

Objectifs :

- Passer par Lyon.
 - Gagner sa place en équipe de France.
 - S'envoler pour Shanghai en 2021 pour la compétition mondiale!
- Événement majeur de la formation professionnelle qui suscite un intérêt grandissant du public, le contexte sanitaire impacte là encore le bon déroulement de la compétition.

Initialement prévues en octobre, les épreuves se dérouleront à Lyon, du lundi 14 au jeudi 17 décembre.

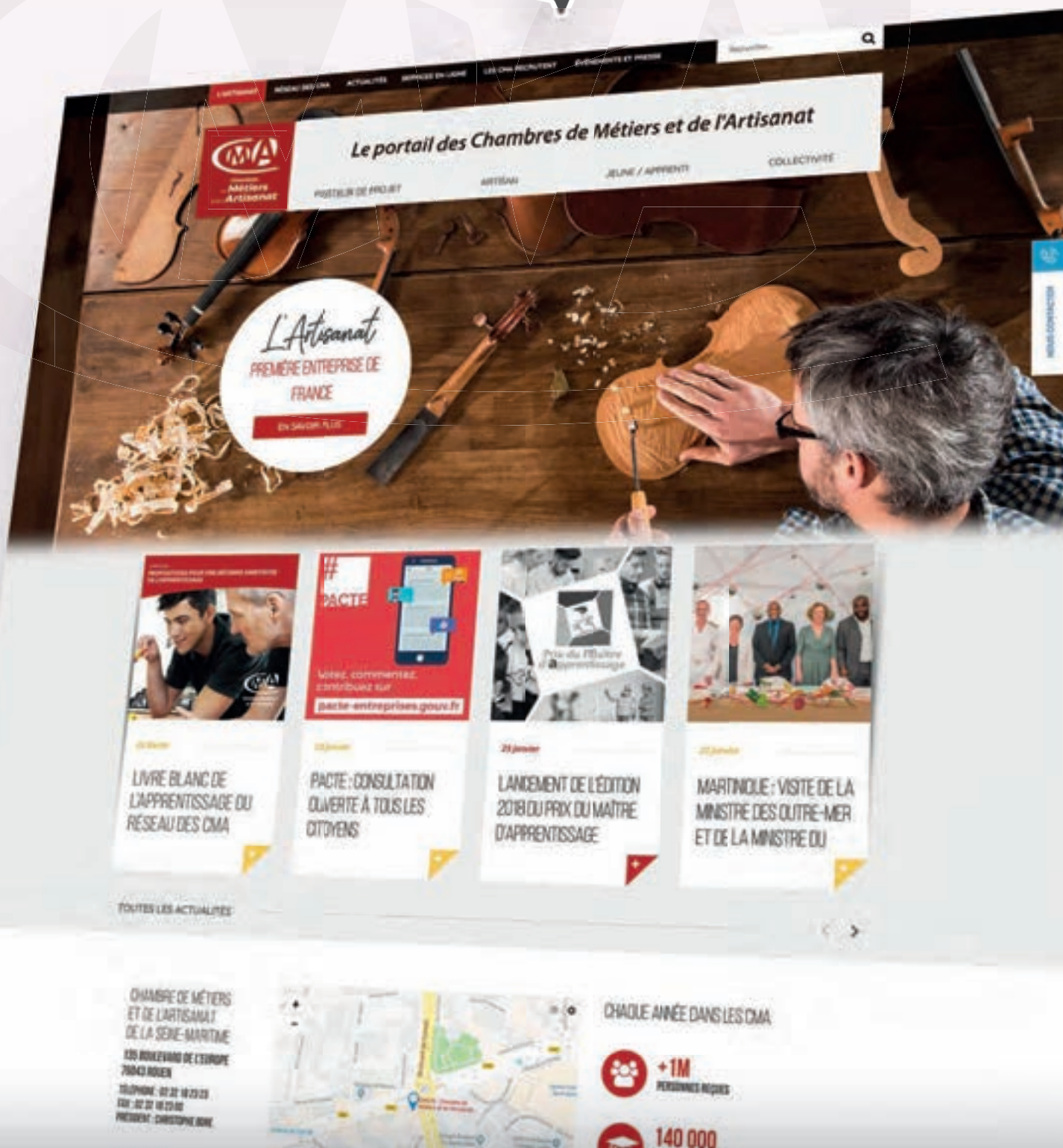
Fin novembre, des épreuves anticipées auront lieu en boulangerie, pâtisserie-confiserie, art floral et coiffure; métiers très sollicités à l'approche des fêtes de fin d'année.

Accompagnés de leurs enseignants et de leurs maîtres d'apprentissage, tous se préparent assidûment. Souhaitons leur bonne chance dans cette belle aventure!



Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >



Un plan de relance et de développement



Au-delà de ses représentations, l'apprentissage est un gage...

- d'insertion professionnelle pour nos jeunes;
- de performance pour l'économie de proximité;
- de pérennité pour toutes ses activités dont nous avons cruellement besoin au quotidien!

Et pourtant, quelles craintes redouter ?

Les crises sanitaires et économiques ne doivent pas engendrer une crise de l'apprentissage, et d'autant plus dans l'artisanat.

Sans vouloir renouveler la fâcheuse expérience post-68 qui, pour des raisons idéologiques, a entraîné une pénurie de main-d'œuvre difficile à juguler encore aujourd'hui, il y va de l'avenir de la jeunesse de France, comme de celui de la première entreprise de France. Le réseau des CMA, premier représentant des intérêts des artisans, multiplie les actions de lobbying auprès du Gouvernement et des pouvoirs publics. De nos propositions, de bonnes mesures ont déjà été entérinées.

Sécuriser l'avenir de l'emploi pour les jeunes et les entreprises : des aides gouvernementales qui manquent d'ambition face au défi à relever !

Les mesures annoncées début juin par le Gouvernement constituent un pas en avant important, même si elles demeurent insuffisantes.

L'aide au recrutement des alternants ne prend pas en compte les spécificités de l'artisanat

Cette aide (8000 € pour les majeurs et 5000 € pour les mineurs) ne vient pas suffisamment renforcer les

aides existantes dont bénéficient les TPE artisanales, les plus touchées par le risque de faillite (cf. : aide unique de 4125 €).

Le passage à six mois pour trouver et signer un contrat avec une entreprise

Cette mesure émise par les CMA de prolonger à six mois ce délai est une aubaine. Le jeune aura ainsi plus de temps pour trouver une entreprise. Reste encore à confirmer une prise en charge de la formation par les Opco au premier jour de l'entrée en CFA.

Une victoire pour l'équipement informatique de l'alternant

Enfin, les CMA ont été entendues ! Les CFA pourront financer l'achat d'ordinateurs portables ou de tablettes pour les alternants avec l'aide au premier équipement versée par les Opco.

Durant le confinement, l'Urma et les entreprises ligériennes ont su maintenir ensemble les cours à distance. De cet heureux constat, nous veillerons à moderniser davantage ce mode de formation au sein de nos centres de formation.

Les CMA renforcent leurs démarches auprès du Gouvernement et des pouvoirs publics pour créer une #GarantieApprentissage afin de :

- garantir à tous les jeunes et leurs familles ainsi qu'aux employeurs la possibilité de conclure un contrat d'apprentissage lorsque les conditions économiques seront plus favorables;
- garantir une formation à l'Urma, dans les meilleures conditions.

Le combat politique continue !

Journée portes ouvertes 100 % VIRTUELLES



UNE IMMERSION PLUS VRAIE QUE NATURE! Le choix de l'orientation est un moment important dans la vie d'un jeune. Chaque année, ils sont nombreux à avoir besoin d'un accompagnement pour concrétiser leur projet.

Afin de les guider dans leur parcours, les centres de formation ouvrent leurs portes. L'occasion pour les jeunes de visiter la structure, de découvrir les installations, de rencontrer les enseignants...

Aujourd'hui cependant, la crise du Covid les force à réinventer et à repenser leur mode de fonctionnement, à s'adapter. Pourquoi ne pas proposer une autre manière de faire connaissance?... et si c'était à distance ?

Innovante et numérique, l'expérience de JPO 100 % virtuelles permet d'illustrer cette capacité inhérente à la for-

mation et à la pédagogie d'aujourd'hui. Nos Urma vous proposent de vivre une expérience plus vraie que nature depuis votre salon. Grâce à l'application Imagina, vous pourrez :

- visiter nos campus en 360° et vous déplacer selon vos envies dans nos laboratoires, salles de cours...
- suivre nos conférences en « live » ou en replay, animées par nos enseignants et apprentis pour une présentation détaillée de nos formations;
- découvrir la vie de nos campus;
- consulter nos fiches formations et nos informations utiles.



Préparer sa rentrée à l'Urma, c'est maintenant !

Avec six campus répartis sur tout le territoire, 6 600 apprentis et 81 diplômes préparés, l'Urma est le premier réseau de formation par alternance en Pays de la Loire. Surfant sur nos JPO virtuelles, la CMA a lancé une vaste campagne de promotion de l'Urma sur les médias locaux, en juin dernier.



FARKNOT ARCHITECT/ADOBESTOCK

SITES INTERNET / VIDÉOS

FOCUS SUR CE QUI EST DÉVELOPPÉ POUR LA FORMATION À DISTANCE

L'Urma : cinq centres de formation connectés

<https://ypareo.urma-pdl.fr> et <https://urma.itslearning.com>

Voilà deux plateformes devenues le quotidien des équipes pédagogiques et des apprenants !

En quelques semaines, la quasi-totalité des professeurs et des formateurs a développé l'usage de ces outils pour assurer la continuité pédagogique et le suivi des apprenants. Près de 1200 classes virtuelles créées !

Planning de la formation, cahier de texte, notes, suivi éducatif, ressources pédagogiques et éducatives, sans oublier un fil d'actualité et l'information sur les événements... On trouve tout cela et à distance désormais.

C'est donc une nouvelle façon d'être en relation et de maintenir le lien qui s'ouvre à nous. La rentrée prochaine se prépare maintenant en ajustant ce fonctionnement et en associant, au plus près, tous les maîtres d'apprentissage.



Innovations pédagogiques : QUELS OUTILS ?

Depuis le 16 mars, l'innovation pédagogique est l'apanage de tous les professeurs et formateurs de l'Urma des Pays de la Loire qui ont su réinventer leur pédagogie, s'adapter à de nouveaux outils, se familiariser à des logiciels et tout cela, le plus souvent, dans un laps de temps très court.

Familiarisation avec Office 365, formation en masse au logiciel MindView, découverte d'applications pédagogiques, usages quotidiens de <https://ypareo.urma-pdl.fr>, lancement réussi de la plateforme <https://urma.itslearning.com> : autant de projets qui auraient dû se déployer tout au long de l'année scolaire et qui, finalement, auront pris forme en quelques semaines. « Encore une fois, bravo à toutes et à tous », répète Daniel Laidin, vice-président de la CMA des Pays de la Loire en charge de la formation professionnelle. « En travaillant ainsi, nous avons tous concouru à progresser collectivement, ce qui est le sens et le but de la démarche qualité Qualiopi : nous sommes en route vers cette Certification ! » s'enthousiasme Joël Fourny, président de la CMA des Pays de la Loire.

De nouvelles initiatives

Si le confinement a été bouleversant, perturbant, il a aussi été un formidable accélérateur d'initiatives nouvelles dans la manière d'enseigner, de transmettre nos savoirs et savoir-faire, et de rester en relation avec les apprenants et les employeurs.



Un escape game complet en technologie boulangerie à l'Urma Vendée, un dossier et une progression pédagogique complets, en utilisant LearningApps à l'Urma Sarthe, 40 applications créées par une professeure à l'Urma Maine-et-Loire, des signes mathématiques sur un tableau noir virtuel à l'Urma Loire-Atlantique, une frise chronologique sur la fabrication de pâtes fraîches à l'Urma Mayenne... Les exemples ne manquent pas, à tel point qu'un concours interne a été initié !

Organisation des formations à la rentrée

Après cette tempête, le changement à l'Urma sera durable !

Lu dans la presse spécialisée : « Les acteurs de la formation qui pensent, ou espèrent, que la vie reprendra comme avant dans quelques jours, dans quelques semaines ou même dans quelques mois, vont devoir se raviser. Les effets de la crise sanitaire vont être profonds et systémiques. Nos modèles de formation sont à repenser totalement. »

L'Urma se prépare donc à cette évolution en mettant au cœur la réponse aux besoins des employeurs : quelles nouvelles attentes en matière de compétences ? Comment adapter au mieux notre organisation et notre offre ?



RENDEZ-VOUS SUR
www.urmapaysdelaloire.fr : toutes les informations et les nouveautés y sont !

CTM vendeur boulangerie-pâtisserie à l'Urma Maine-et-Loire, BP fleuriste à l'Urma Sarthe, BTS professions immobilières à l'Urma Vendée, BP boucher à l'Urma Loire-Atlantique, BP couvreur à l'Urma Mayenne : ce ne sont que quelques-unes des nouvelles formations pour accompagner les entreprises et les jeunes.

Sans oublier les aspirations des adultes en reconversion : les équipes les attendent pour se réorienter vers l'artisanat...

Et pour bien préparer cette rentrée, les live, portes ouvertes connectées se sont déroulées dans les cinq centres de formations, avec une belle réussite !

APPRENTISSAGE

Rentrée 2020

La relance dans l'artisanat
passera aussi par
l'apprentissage et la formation.

Nos conseillers sont
à votre écoute et mobilisés
pour vous soutenir dans vos
démarches de recrutement.

Contactez-nous

URMA MAYENNE

02 43 64 11 00
poledev53@artisanatpaysdelaloire.fr

urmapaysdelaloire.fr

Nos filières :



ALIMENTATION

Boucher • Boulanger
Charcutier-traiteur • Pâtissier



AUTOMOBILE

Mécanicien agricole • Mécanicien
automobile • Mécanicien espaces verts



BÂTIMENT

Carreleur mosaïste • Charpentier bois • Couvreur
Electricien • Maçon • Menuisier installateur
Installateur sanitaire • Installateur thermique
Plâtrier-plaquiste • Peintre • Menuisier fabricant



PHARMACIE

Préparateur en pharmacie



SOINS À LA PERSONNE

Coiffeur • Esthéticien



RESTAURATION

Agent polyvalent • Cuisinier
Hôtellerie-café-restaurant



TERTIAIRE

Technico-commercial

Libérez-vous des formalités!

Depuis la réforme de l'apprentissage, le cadre change mais l'essentiel reste.

Avec le Pacte simplicité, la CMA vous propose :

- Une aide au recrutement.
- Une rédaction et une assistance pour valider et sécuriser vos contrats d'apprentissage :

- rédaction des contrats de A à Z;
- accompagnement juridique;
- calcul de la rémunération de l'apprenti;
- médiation...

Coût :

- 65 € pour la rédaction et le suivi du contrat d'apprentissage (50 € pour deux contrats d'apprentissage);
- 35 € pour la rédaction de l'avenant.



Plus de 10 000 contrats déjà rédigés en Pays de la Loire.
93 % des employeurs nous font confiance



TÉMOIGNAGES

Notre prestation d'accompagnement, ce sont les artisans qui en parlent le mieux.

Hélène Bouland, restauratrice

« Nous avons ouvert notre restaurant La Brazzeria en 2017. Nous employons deux salariés à temps plein, une personne 25 heures par semaine. Deux apprentis ont rejoint l'équipe cette année. Les démarches de recrutement sont assez claires et vraiment simplifiées par l'édition du contrat par la CMA. Nos interlocuteurs ont su répondre à nos interrogations. Quant aux informations sur les démarches à effectuer, les conseils sur la réglementation, les salaires... ils sont à la hauteur de mes attentes. Des améliorations à apporter? Je ne vois pas! Ma principale difficulté a été de trouver des postulants pour les places d'apprentissage que je proposais. »

Lisabeth Richard, épouse du dirigeant, Emmanuel Richard Tra-C Atlantique - chaudronnier polisseur

« Nous travaillons pour des secteurs très diversifiés : aérospatial, médical, nucléaire, défense, agroalimentaire. Nous aimons transmettre notre savoir-faire! Nos apprentis sont bien souvent des jeunes que nous avons eus en stage, et qui souhaitent s'épanouir et apprendre un métier afin d'évoluer. C'est important d'avoir la CMA pour la mise en place des contrats. Lors de leur réalisation, je suis rassurée et très bien accompagnée. Ce ressenti est surtout lié à une présence humaine. Je ne suis pas seule face à un écran. Les échanges sont constructifs. Tout se passe en lien direct pour obtenir les informations sur les réglementations. Je souhaite vraiment garder cet accompagnement! »

Lydie GRAIN, accueille des jeunes étrangers mineurs en apprentissage Restauratrice - SARL Miira

« Lors des différents contrats, j'ai toujours trouvé cela simple, car vous êtes là pour me diriger. Sur les démarches avec le protocole des mineurs étrangers, vous me fournissez les papiers (ils sont déjà préremplis). Si je me trompe sur le maître de stage, vous êtes mon garde-fou. Je suis très satisfaite de cette prestation, car j'ai affaire à une personne réactive, disponible, compétente et toujours de bonne humeur, même quand je m'y prends au dernier moment. Merci pour tout. »

INFOS PRATIQUES

www.artisanatpaysdelaloire.fr
Vos contacts formalités apprentissage :
CMA44 : apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 51 13 83 50
CMA 49 : apprentissage49@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 41 22 61 22
CMA53 : apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 43 49 88 58
CMA72 : apprentissage72@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 43 74 53 53
CMA85 : apprentissage85@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 51 44 35 15

LA SANTÉ DES ARTISANS sous surveillance depuis LA CRISE DU COVID-19

LA CMA PAYS DE LA LOIRE A LANCÉ UNE CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN. L'impact de la crise sur les chefs d'entreprise a été mesuré en avril dernier auprès de 1925 dirigeants. Cette grande enquête nationale a été menée par l'Observatoire Amarok, spécialisé dans la santé des travailleurs indépendants et présidé par Olivier Torres. Un répondant sur cinq était un artisan vendéen.

Les enseignements de l'étude

Le risque de dépôt de bilan affecte plus la santé des entrepreneurs que celui de contracter le Covid-19. Durant le premier mois de confinement, bloqués dans leur action, leur santé mentale se dégrade alors que le repos forcé permet d'améliorer leur santé physique.

Face aux incertitudes, à l'impuissance, à l'attente et à l'inactivité, trois constats marquants :

- La très mauvaise qualité de sommeil : « *La crise hante leurs nuits blanches.* »
- Le risque d'épuisement professionnel a doublé (près de 35 % des chefs d'entreprise) et s'est transformé en risque d'épuisement d'empêchement
- L'optimisme se dégrade mais avec la crise, les capacités d'adaptation,

à résoudre les problèmes, à assumer les conséquences, à donner du sens et de la résilience ont été stimulées.

Un réseau mobilisé pour vous aider à faire face aux nouveaux défis et aux obstacles rencontrés

Plus l'entreprise est petite, plus la santé du chef d'entreprise est capitale. Face à une inquiétude, une angoisse, un stress, un isolement... il est important d'agir.

Dans ce contexte inédit, la CMA se mobilise et met à disposition des artisans et des conjoints(es) un service d'écoute et de soutien.

UN NUMÉRO UNIQUE (GRATUIT ET CONFIDENTIEL) : 06 49 27 52 63 ou pour être recontacté en remplissant le formulaire en ligne sur www.artisanatpaysdelaloire.fr



Votre carte professionnelle à portée de main

Parce que l'activité des entreprises artisanales continue, parce que vous avez besoin de justifier votre qualité d'artisan en quelques secondes... votre carte professionnelle est maintenant dématérialisée, pour être à portée de main ! Activez et téléchargez-la gratuitement sur votre Smartphone depuis la plateforme www.cmacarte.pro #CMAcarte

Attention : coût de 5 € pour l'envoi de votre carte en version non dématérialisée.

PARTENARIAT POST COVID-19

CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE/CMA PAYS DE LA LOIRE

Le 15 juin dernier, M. Christophe Pinaut, président du directoire de la Caisse d'Épargne, et Joël Fourny ont signé un accord de partenariat pour accompagner les artisans victimes de la crise sanitaire liée au Covid-19, à titre privé et familial.

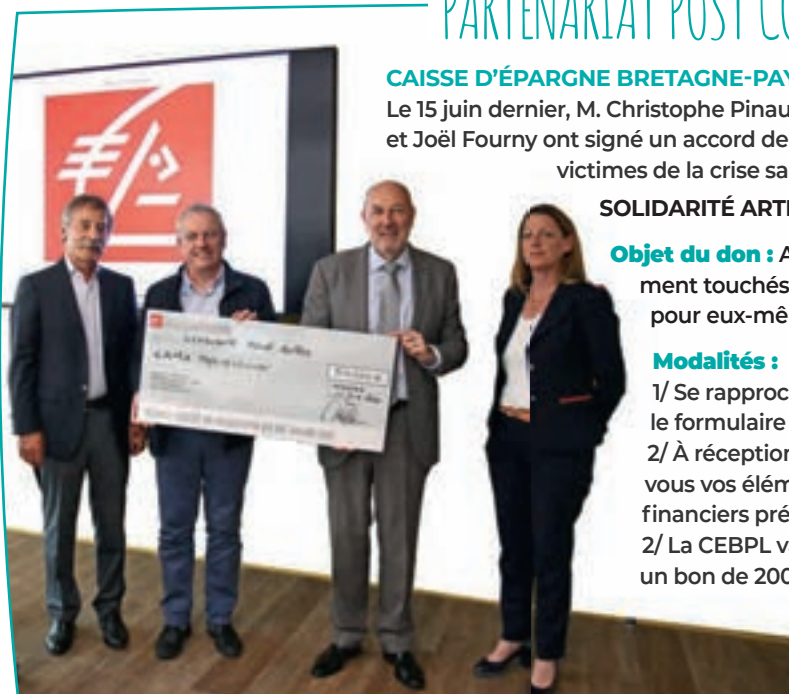
SOLIDARITÉ ARTISANS DE L'OUEST//50 000 €//250 bénéficiaires

Objet du don : Aider financièrement les artisans les plus durement touchés à subvenir à leurs besoins de première nécessité pour eux-mêmes et leurs familles.

Modalités :

- 1/ Se rapprocher de votre conseiller CMA et compléter le formulaire permettant d'instruire votre demande.
- 2/ À réception, votre conseiller vérifiera avec vous vos éléments d'information et les critères financiers prévus. Il valide ou non la demande.
- 2/ La CEBPL valide à son tour la demande et édite un bon de 200 € qui vous sera remis par la CMA.

3/ Vous pourrez ensuite échanger votre bon dans une agence de la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire (chèque, virement...).



ACCOMPAGNER le rebond des entreprises



Durant tout le confinement, les CMA sont restées à vos côtés et se sont organisées pour maintenir le conseil aux entreprises.

Modalités pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure avec un conseiller en développement des entreprises :

- rendez-vous à distance par téléphone, courriel ou visioconférence pour mettre en place des actions simples et concrètes;
- suivi d'un rendez-vous en entreprise;
- contact et prise de rendez-vous auprès du service aux entreprises de votre CMA.

Gestion/commercial/RH

1. Formule « dispositifs entreprise »

Pour vous conseiller sur les différents dispositifs en vigueur, nous vous proposons un diagnostic simple pour évaluer votre situation et un accompagnement en deux temps :

- informations sur les dispositifs d'aide mobilisables;
- suivi des démarches et du montage de votre dossier d'aide ou de financement.

2. Formule « gestion »

Votre entreprise est impactée par la crise sanitaire. Pour avoir rapidement un éclairage sur le plan budgétaire, nous vous proposons un diagnostic simple de votre situation financière et un accompagnement

au choix sur le réajustement de votre prévisionnel d'activité ou la mise en place d'un plan de trésorerie.

3. Formule « commercial »

Pour votre entreprise, le confinement a créé une rupture dans la relation avec vos clients. Vous vous interrogez sur leurs attentes et les actions à réaliser pour vous relancer. Un diagnostic simple de votre positionnement : activité, identité, clientèle, permettra d'analyser vos pratiques et vos projets. Thèmes abordés : actions de communication; modalités de commercialisation (rendez-vous en ligne, drive, livraison, vente en ligne), outils de fidélisation...

4. Formule « ressources humaines et organisation interne »

La crise actuelle impacte votre organisation. Pour avoir un éclairage et des conseils pour vous adapter rapidement, un diagnostic simple de la gestion humaine de votre organisation abordera ces finalités :

- adopter les gestes barrières au quotidien avec les salariés;
- intégrer de nouvelles modalités d'organisation : télétravail, horaires décalés...
- penser l'intégration et le recrutement autrement.



**Karen Blandin –
Loire-Atlantique**

« En tant que future Sellier Maroquinier, je me suis inscrite au pack microentreprise. Avec la crise sanitaire actuelle, c'est un avantage de suivre cette formation de chez moi. La formation à distance est vraiment bien faite. J'ai participé à la réunion d'information collective, très enrichissante, qui répondu à mes interrogations. Je vous en remercie. »

Poursuite en distanciel des modules de formation

Porteurs de projets, vous pouvez suivre tous les modules à partir de la plateforme nationale www.e-formation.artisanat.fr Entreprises, les modules :

- gérer sa microentreprise;
- formation managériale;
- dynamiser sa page Facebook;
- promouvoir son activité sur Instagram;
- gagner en visibilité avec Google My Business.

sont animés par les conseillers CMA ou des formateurs externes.

Durée : un jour chacun fractionnable en trois à quatre séances.

PRÊT REBOND TPE-PME

La Région des Pays de la Loire, avec BPI, lance le prêt Rebond pour apporter la trésorerie nécessaire à la reprise d'activité des TPE-PME.

D'un montant de 10 000 à 75 000 €, ce prêt à taux zéro, sans garantie, est d'une durée de sept ans, avec différé de remboursement de deux ans. Il est toujours associé à un prêt bancaire du même montant.

CONTACTER LE NUMÉRO VERT mis en place par La Région : 0 800 100 200



ÉCO POST COVID

Pour un nouveau modèle reposant sur la production locale et l'économie circulaire. Consolider les fondations de la première entreprise de France et privilégier le made in France.

A lors que le Gouvernement prépare son plan de relance pour l'économie locale, le réseau des CMA propose douze mesures économiques, fiscales et sociales pour relancer durablement l'économie de proximité :

- choisir la production locale, une économie verte et durable et le made in France;

- garantir le financement des TPE artisanales;
- construire une stratégie d'alliance Europe-État-collectivités pour l'économie de proximité.

Il est primordial que les pouvoirs publics s'en emparent pour en faire une priorité.

Les valeurs de l'artisanat, plébiscitées par de nombreux Français, doivent

constituer le socle du modèle de développement de demain. La crise sanitaire vient de nous en montrer toute l'impérieuse nécessité. Ne laissons pas le soufflé des bonnes intentions retomber !

**#TousAvecNosArtisans
#TousMobilisés**

FONDS RÉSILIENCE



32 MILLIONS D'EUROS POUR SAUVER LES PETITES ENTREPRISES.

Pour faire face à cette situation inédite, la Région des Pays de la Loire a lancé un appel et a déjà reçu un écho positif de la part des cinq départements, cinq grandes villes ligériennes, ainsi que d'un très grand nombre d'agglomérations, pour mutualiser leurs efforts au sein d'un dispositif de soutien unique : le Fonds territorial Résilience va aider les petites entreprises à surmonter la crise économique provoquée par la pandémie Covid-19.



UN TROPHÉE pour encourager L'ENTREPRENEURIAT au féminin



CANDIDATEZ AVANT LE 30 OCTOBRE 2020!

Porté par la chambre de métiers et de l'artisanat et la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, le concours Entrepreneures de talents est organisé en partenariat avec BPI France, CER France et BNP Paribas.

Les prix

Le concours comporte trois catégories, dotées chacune d'un prix de 1500 €.

- Le prix Jeunesse s'adresse aux entrepreneures de moins de 30 ans.
- Le prix Innovation récompensera le caractère innovant du projet (innovation sociale, environnementale, RH, commercial...).
- Le prix Engagement s'adresse aux femmes engagées dans des projets qui placent l'efficacité économique au service de l'intérêt général (dimension sociale, solidaire ou environnementale).

Cette initiative donne l'opportunité de mettre à l'honneur des talents féminins en s'adressant à toutes les femmes dirigeantes d'entreprise, de toutes formes juridiques et de toutes activités. Aux prix décernés au niveau départemental, s'ajoute désormais un prix régional.

Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est une clé de réussite de l'économie de notre territoire ainsi qu'un levier pour la compétitivité et l'emploi.

i PLUS D'INFOS ET CANDIDATURES SUR
www.entrepreneuresdetalent.com



**En 3h30,
Claire
a appris à
choisir
le statut de
l'entreprise
qu'elle va
diriger
pendant
10 ans.**

Parce que chaque artisan a des besoins particuliers,
découvrez les formations sur-mesure du Parcours
Créateur dans votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
Retrouvez plus d'informations sur artisanat.fr



Le projet a bénéficié de l'aide globale
de l'Europe et est financé par le
Fonds social européen dans le cadre
du programme opérationnel régional
Ardennes et Wallonie 2014-2020.



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Chic et... MASQUÉ



Avec Maille Angie, spécialiste de la maille haute couture, le masque devient un accessoire de mode.

Angélique et Thibault Hernandez ont créé Maille Angie en 2017. L'entreprise travaille depuis trois ans dans l'ombre de grands couturiers pour la fabrication de vêtements de prêt à porter de luxe. Du bureau d'études à la fabrication, l'entreprise maîtrise sa production de A à Z.

La Maille en mode combat

« Nous avons été frappé de plein fouet par l'arrêt des défilés et des fashion week. Il fallait réfléchir vite pour trouver une voie alternative à notre production habituelle et maintenir l'activité de nos douze salariés », explique Thibault Hernandez.

L'entreprise commence alors par fabriquer quelques masques pour protéger ses salariés. Le bouche-à-oreille a fait le reste... « Notre expert-comptable et notre avocat ont été nos premiers prescripteurs. Ensuite, tout le monde en voulait. Nos amis, les commerçants de Laval... » se rappelle Angélique Hernandez. Après trois semaines intenses en R&D et en validation du produit, la production a pu démarrer à une cadence de 400 masques par jour.

Certifié par la DGA

Les équipes techniques ont travaillé sur une forme ergonomique, le confort de la maille et sur les coloris (qua-

torze au total). Mais les dirigeants de Maille Angie ne se sont pas contentés de l'à peu près. « Pour commercialiser nos masques auprès des grandes entreprises et du grand public, nous voulions un produit certifié », explique Thibault Hernandez.

Ce qui fut chose faite avec ce masque grand public de catégorie 1 certifié par la Direction générale de l'armement. « Il est efficace à 99 % contre les particules de trois microns et à 95 % contre les particules d'un micron. »

« Complexité », « challenge » et « le made in France doit rester en France »

Pour les dirigeants de Maille Angie, ce sont les trois mots-clés pour résumer cette période de crise. « Nous avons été très touchés par l'élan de solidarité d'entreprises locales qui ont préféré faire porter à leur personnel des masques Made in Mayenne, en maille et aux couleurs de l'entreprise, plutôt que des masques en plastique. »

Et maintenant ?

Angélique et Thibault Hernandez souhaitent, au plus vite, retrouver leur cœur de métier. « Mais avec plus d'un an de commandes de masques devant nous, nous avons sauvé notre trésorerie et nous pensons déjà à l'acquisition d'une nouvelle machine. »



PASCAL PATTIER

« masseur en carrosserie »



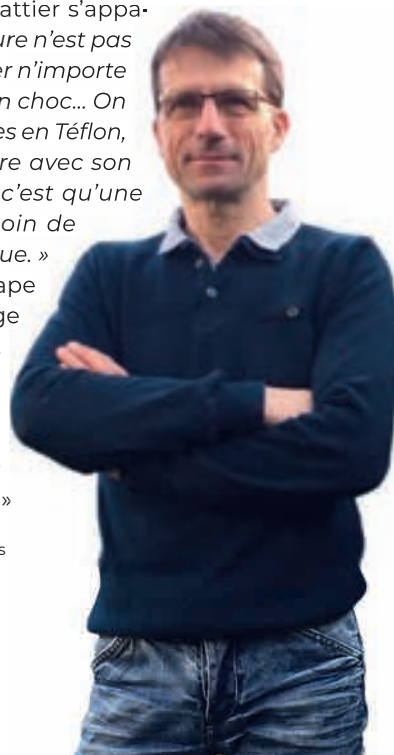
Ce carrossier de formation ne parle pas de son métier, il parle d'art. Formé chez les Compagnons du devoir en 1980 à Bordeaux, il en garde l'esprit du travail bien fait, un sens de la rigueur absolu. Ennemi de « l'à peu près », Pascal Pattier ne frappe pas sur la tôle, il la caresse.

Installée à Bonchamp depuis 2016, la société Anti K-Bosse de Pascal Pattier est une référence en matière de « débosselage ». Auparavant responsable de la partie carrosserie poids lourds chez Mercedes, notre artisan travaille seul aujourd'hui, et pour son plus grand plaisir. « *Je me déplace chez les professionnels qui constituent 95 % de ma clientèle.* »

« Aujourd'hui je jubile »

Techniquement, le travail de Pascal Pattier s'apparente à celui du dinandier⁽¹⁾. « *Si la peinture n'est pas craquelée et d'origine, on peut rattraper n'importe quel impact qu'il soit dû à la grêle, à un choc... On pousse la tôle avec des outils spécifiques en Téflon, jusqu'à reproduire le grain de peinture avec son aspect d'origine. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'une fois la tôle redressée, je n'ai pas besoin de peindre. C'est écologique et économique.* » C'est presque magique. Vient alors l'étape du flottage (mini-ponçage) et du lustrage par cercles concentriques. Et le tour est joué. Ne changez donc plus les pièces de carrosserie sans avoir fait un tour chez Pascal Pattier. « *Toute ma vie, j'ai cru à la reconnaissance des métiers manuels. Aujourd'hui, je suis heureux.* »

(1) Artisan d'art, le dinandier fabrique des objets utilitaires et décoratifs par martelage à partir d'une feuille de cuivre, d'étain ou de fer-blanc.



Avec Mayage, l'heure est aux experts en temps partagé

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS GEM 53 A ACQUIS UNE SOLIDE RÉPUTATION EN MATIÈRE DE RH EN TEMPS PARTAGÉ. UNE SOLUTION POUR DE NOMBREUSES ENTREPRISES ARTISANALES. AUJOURD'HUI, L'ASSOCIATION PROFESSIONNALISE SON ACTION EN DIRECTION DE PERSONNES RESSOURCES : LES EXPERTS.

Le suivi administratif et la comptabilité sont des postes clés dans l'entreprise. Toutefois, on ne pense pas toujours aux fonctions expertes. Pour Marwan Henni, chargé de développement : « C'est un nouvel enjeu pour les TPE. »

CMA Mayenne : Qu'entendez-vous par fonctions expertes ?

Marwan Henni : Les entreprises ont parfois tendance à vouloir confier certaines compétences expertes à des personnes déjà en place. C'est souvent une erreur. Certaines fonctions sont complexes et il est parfois préférable de nommer une personne ressource, même quelques heures par mois, pour l'assurer. C'est le cas du community manager.

CMA Mayenne : Est-ce vrai uniquement dans ce domaine ?

Marwan Henni : Non, c'est aussi vrai pour des fonctions QSE⁽¹⁾ qui visent à l'obtention de certification.

CMA Mayenne : En résumé, comment vous contacter ?

Marwan Henni : C'est simple. Vous avez besoin d'une compétence ? Ayez le réflexe GEM 53. En deux clics sur notre site, vous pourrez faire une projection budgétaire et programmer un entretien.

(1) Qualité, sécurité, environnement.

LA FORMATION :

un plus pour vous et votre entreprise

MAÎTRISER LE NUMÉRIQUE

Lundis 5 et 12/10 /// AMÉLIORER SON SITE WORDPRESS (2 jours)

→ Votre entreprise évolue, votre site aussi : tenez-vous informé des dernières innovations de la planète WordPress.

Mardi 6/10 ///

FACEBOOK NIVEAU 2

→ Renforcer sa présence sur Facebook et obtenir des résultats visibles en publiant au bon moment avec les bons mots tout en maîtrisant son temps.

Jeudis 8 et 15/10 /// OPTIMISER SA PRÉSENCE SUR LES MOTEURS DE RECHERCHE (2 jours)

→ Gagner en visibilité sur les moteurs de recherche et toucher ceux qui ont besoin de vos services.

Lundis 2, 9, 16, 23 et 30 novembre /// CRÉER UN SITE INTERNET AVEC WORDPRESS (5 jours)

→ Créer un site pour présenter et promouvoir votre activité, vos produits ou services, sans notion de programmation particulière, avec un outil intuitif, évolutif et performant.

Mardi 24/11 /// INSTAGRAM

→ Créer un compte, communiquer pour créer une présence pertinente et obtenir des résultats d'audience en partageant des images et des photos.

PILOTER GÉRER

Jeudi 24/09 /// BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT : S'Y RETROUVER POUR MIEUX DIRIGER

→ Être plus à l'aise dans la gestion comptable de votre entreprise.

Vendredi 9/10 ///

LA RELANCE DES IMPAYÉS

→ Maîtriser les principes de la communication, faire face aux situations difficiles et engager le client à agir.

Lundi 16/11 /// TRÉSORERIE : COMMENT NE PAS EN MANQUER ?

→ Optimiser sa trésorerie et mieux gérer son entreprise.

COMMUNIQUER

Lundi 28/09 /// COMPRENDRE ET GÉRER SON STRESS POUR ÉVITER LE SURMENAGE

→ Reconnaître rapidement vos stressés, utilisez votre stress de façon constructive, mieux gérer vos états de tensions, de fatigue pour être plus concentré et efficace.

Jeudis 8 et 22/10 /// TRANSFORMEZ VOTRE STRESS EN ÉNERGIE POSITIVE (2 jours)

→ Parcours zen de 2 jours pour gagner en sérénité et en confort.

Lundi 12/10 /// ASSERTIVITÉ ET AFFIRMATION DE SOI

→ Affirmez-vous en toutes situa-

tions, renforcer l'estime et la confiance en soi et gérer les conflits.

Lundi 16/11 /// RETROUVEZ CONFIANCE EN VOUS PAR VOTRE IMAGE

→ Modifiez votre image aux valeurs que vous souhaitez véhiculer et renforcez votre confiance en vous. Osez être vous!

Lundi 30/11 /// SE LIBÉRER DU SYNDROME DE L'IMPOSTEUR

→ Si vous êtes souvent tiraillé entre l'envie de réussir et la peur de ne pas y arriver, d'être démasqué et étiqueté « **incompétent** », cette formation est faite pour vous.

Lundi 7/12 /// SAVOIR LÂCHER PRISE

→ Savoir prendre du recul pour gagner en tranquillité.

MANAGER

Mardis 29/09, 27/10 et 24/11 /// DESTINATION MANAGER : EMBARQUEMENT IMMÉDIAT (3 jours)

→ Venez révéler le leader qui sommeille en vous pour emmener vos équipes plus loin et en confiance.

CONTACT :

Fabienne Joubrel
02 43 49 88 62
fjoubrel@artisanatpaysdelaloire.fr

UN PARTENARIAT AVEC L'ORDRE DES AVOCATS DE LAVAL

LE 18 JUIN DERNIER, NICOLAS DIRICKX, BÂTONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE LAVAL ET JORIS LABBE, VICE-PRÉSIDENT DE LA CMA MAYENNE ONT SIGNÉ UNE CONVENTION POUR FAVORISER L'ACCÈS AU DROIT DES ARTISANS.

Une première consultation gratuite

« Chaque artisan se recommandant de la CMA Mayenne, pourra prendre contact avec l'Ordre qui l'orientera vers un avocat en fonction de son domaine de compétences. L'artisan pourra ainsi bénéficier d'une consultation gratuite de 30 minutes, l'occasion de faire un premier point. Ensuite, si l'artisan souhaite poursuivre une collaboration, l'avocat sera sollicité à titre privé » précise Nicolas Dirickx.

Des actions de formation

Par ailleurs, la CMA Mayenne intègre régulièrement les compétences de la profession d'avocat à ses programmes de formations afin de sensibiliser les créateurs-repreneurs sur l'actualité juridique.



Yannick Maline, menuisier avant tout

Yannick Maline s'est lancé dans l'aventure artisanale en mai 2004 sur la commune de Meslay-du-Maine. Ébéniste de formation, il a relevé le défi de la reprise d'entreprise après un passage de 19 ans dans l'industrie. Aujourd'hui, il se lance un nouveau défi en construisant un showroom et en ajoutant à son panel d'activités, la conception de cuisines, de salles de bains et de dressings.

À l'occasion d'une visite dans l'entreprise, ce qui force le respect, c'est la modestie affichée par la famille Maline. Ce sont aujourd'hui dix personnes qui travaillent dans cette TPE : Sylvia, son épouse, leurs deux enfants, Vincent (commercial et menuisier de métier) et Sandra (commerciale), quatre poseurs, un apprenti en menuiserie alu-verre et une personne en fabrication. « Nous sommes tous soudés autour d'un même projet, celui de développer l'entreprise et de répondre au plus juste aux attentes de nos clients », précise Yannick Maline.

Menuiserie intérieure et extérieure

L'entreprise Maline sait qu'il faut toujours rechercher de nouveaux marchés pour être concurrentiel. « Nous avons eu l'opportunité localement de reprendre un nouveau segment avec l'agencement de cuisines, de salles de bains et de dressings. C'est une activité totalement complémentaire qui me permet aussi de revenir à mon cœur de métier », précise Yannick Maline.

L'entreprise Maline a participé à de nombreuses formations avec la CMA Mayenne
Capea numérique, le Parcours innovation, l'Artisa'night...
Pour Sylvia Maline : « Suivre des formations, c'est apprendre de nouvelles techniques mais c'est aussi l'occasion d'échanger et de rencontrer d'autres artisans. »

Pour ce faire, l'entreprise proposera à sa clientèle, dès fin 2020, un nouvel espace de 200 m² afin de « présenter nos produits de manière attractive ».

Ce gérant d'entreprise artisanale spécialisé dans la fermeture avoue lui-même être un adepte des chiffres et de gestion : « Cela me passionne. Mon expérience industrielle passée dans la gestion de production et de personnel, notamment, m'a conforté dans cette disposition. » Pas étonnant qu'aujourd'hui, pour Yannick Maline, en rachetant une nouvelle entreprise locale, un plus un égal deux.





4 questions à Aude Ruin, conseillère formation continue

Quelles sont les formations proposées dans le cadre du programme Visa Métier à la rentrée 2020 ?

Nous préparons des adultes au CAP dans douze métiers différents (cf le tableau).

Comment candidater et qui peut intégrer ce dispositif ?

Il faut être inscrit à Pôle emploi, indemnisé ou non. Il n'y a pas d'âge limite. Il faut simplement être prêt à réaliser une période de mise en situation en milieu professionnel, c'est-à-dire un test en entreprise de deux semaines pour valider le projet.

Quels profils ont les candidats qui s'inscrivent aux sessions de formation continue ?

Les candidats ont tous en commun d'être motivés pour un changement de vie professionnelle. Nous avons accueilli cette année des profils très divers, allant du sans diplôme à bac + 5. Ils ont réfléchi à un avenir pour lui donner du sens.

Quelle est votre stratégie pour intégrer les stagiaires au sein des entreprises, à l'issue des dix mois de formation ?

Notre stratégie est celle de la co-construction. Nous établissons notamment des partenariats avec les organisations professionnelles et le réseau entreprises de l'Urma. Puis, nous organisons le suivi post formation pendant les six premiers mois.

CONTACT : 02 43 91 48 09

Liste des métiers préparant au CAP en formation continue

BOUCHER	CAP
BÂTIMENT	
MELEC MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ	BAC PRO
MENUISIER INSTALLATEUR	CAP
MENUISIER FABRICANT	CAP
PEINTRE APPLICATEUR	CAP
PLATRIER PLAQUISTE	CAP
MONTEUR EN INSTALLATION SANITAIRE	CAP
MAÇON	CAP
COUVREUR	CAP
RESTAURATION	
AGENT POLYVALENT RESTAURATION	CAP
COMERCIALISATION ET SERVICES	CAP
PIZZAIOLO	CAP



L'URMA CONTINUE À INVESTIR POUR LES APPRENTIS

La chambre de métiers et de l'artisanat et l'Urma Mayenne continuent à investir pour l'avenir de l'apprentissage.

Les travaux de rénovation et de construction des nouveaux laboratoires de boucherie, charcuterie, boulangerie et pâtisserie ont repris. Le chantier a pris du retard en raison de la crise sanitaire mais les nouveaux laboratoires alimentaires seront livrés dans les prochains mois.

► Travaux financés avec le soutien de la Région des Pays de la Loire.



UN RATTRAPAGE PENDANT TROIS ANS

Le rattrapage de cotisations peut être demandé durant trois années, à compter du 30 juin de l'année qui suit celle au titre de laquelle elles sont dues.

UNE DOUBLE PEINE POUR LES EI

Le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel n'est pas dissocié de son patrimoine personnel. C'est donc la double peine en cas de procédure collective.

UN ÉCHÉANCIER POSSIBLE

Il est possible, pour l'indépendant, de demander un ajustement de l'échéancier en contactant l'Urssaf.

LECTURE RAPIDE

Cotisations RSI : même liquidé, il faut payer !

La fin du régime social des indépendants (RSI), tel qu'on le connaissait avant le 1^{er} janvier 2020, ne rime pas forcément avec suppression des cotisations pour les entrepreneurs mis en liquidation. Les dettes non déclarées à la procédure restent dues. Ainsi, même lorsqu'une entreprise a été liquidée, il faut régler la note... *Laetitia Muller*

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des activités du RSI a été intégralement transféré aux caisses du régime général de Sécurité sociale. Pourtant, les entrepreneurs mis en liquidation judiciaire avant cette suppression se retrouvent aujourd'hui redevables de cotisations non réclamées à l'époque de l'existence du régime spécial.

Une situation étonnante

Interrogé par le Sénat sur cette situation étonnante, le Gouvernement a apporté une réponse ministérielle le 20 février 2020¹, qui n'est sans doute pas celle que les entrepreneurs liquidés attendaient. L'exécutif a ainsi précisé que les dettes enregistrées auprès du RSI restent dues auprès des Urssaf. Ce rattrapage de cotisations peut être demandé durant trois années, à compter du 30 juin de l'année qui suit celle au titre de laquelle elles sont dues².

Ironie du sort, ces situations ne sont pas visées par la « législation covid ». L'article 1 de l'ordonnance du

27 mars 2020, qui adapte les règles relatives aux entreprises en difficultés³, prévoit effectivement que l'appréciation de l'état de cessation des paiements s'effectue, au regard de la situation de l'entreprise... au 12 mars 2020. Les entrepreneurs liquidés en 2019 doivent donc payer leur reliquat de RSI.

Les entrepreneurs individuels visés

Les travailleurs indépendants gérants de sociétés ne sont pas impactés car leur patrimoine est distinct de celui de leur entreprise. En revanche, le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel n'est pas dissocié de son patrimoine personnel. C'est donc la double peine en cas de procédure collective : d'une part, il est le seul à devoir se manifester auprès du juge pour déclarer sa dette sociale au RSI⁴ et, en cas d'oubli ou d'omission, les dettes de cotisations et contributions sociales restent dues. D'autre part, l'entrepreneur individuel est affilié en tant que personne

physique à la Sécurité sociale⁵. En conséquence, son patrimoine personnel peut être engagé.

Rappelons que ces paiements de cotisations RSI ne visent que les entrepreneurs individuels, en situation de liquidation judiciaire avant la suppression du RSI et qui n'auraient pas déclaré leurs dettes sociales auprès du juge.

Maigre consolation : le report des sommes à verser

Si les « dettes RSI » restent dues auprès des Urssaf, il est néanmoins possible, pour l'indépendant, de demander un ajustement de l'échéancier en contactant l'Urssaf.

1. Réponse ministérielle n° 02882 (JO Sénat 20 févr. 2020, p. 873).
2. Article L. 244-3 du Code de la Sécurité sociale.
3. Ordonnance 2020-341 du 27 mars 2020, portant adaptation des règles relatives aux difficultés des entreprises à l'urgence sanitaire, JO du 28 mars 2020.
4. Article L. 622-24 du Code de commerce.
5. Article L. 622-24 du Code de commerce.



L'EXPERTE
Maître Aurélie Dubois
Avocate

Comment (re)gagner de la trésorerie ?

La crise sanitaire a fragilisé les petites entreprises. La maîtrise de sa trésorerie est devenue, plus encore qu'à l'accoutumée, un élément stratégique.

Associée du cabinet Horkos Avocats à Lyon, Maître Aurélie Dubois, spécialisée dans le conseil et l'accompagnement des dirigeants d'entreprise, détaille les solutions à portée de main. *Propos recueillis par Julie Clessienne*

Besoin d'un accompagnement ? Contactez votre CMA : www.artisanat.fr +

Le Monde des Artisans : En cas de souci de trésorerie, quels sont les premiers leviers à actionner pour un artisan ?

Le fonds de solidarité mis en place par l'État est dédié aux entreprises des secteurs les plus impactés, à savoir ceux ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public (même si une activité résiduelle telle que la vente à emporter était en place) ou ayant subi une perte de chiffre d'affaires mensuel de plus de 50 % par rapport à 2019. La somme est forfaitaire, et le versement était prévu en mars et avril derniers (NDLR : à l'heure de la rédaction de cet article). Seules sont éligibles les entreprises employant entre zéro et dix salariés et générant un chiffre d'affaires annuel de moins d'un million d'euros, ainsi qu'un bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 €. Les entreprises qui connaissent le plus de difficultés pourront obtenir, au cas par cas, une aide complémentaire auprès des Régions. Attention, dans tous les cas, les demandes d'aides sont à former dans des délais stricts.

De plus, pour préparer la reprise d'activité, la trésorerie peut (et doit) être renforcée de façon efficace par le prêt garanti par l'État (à taux zéro si remboursé sous un an), pouvant s'élever à 25 % du chiffre d'affaires. Un maximum d'entreprises pourra y être éligible. Prenez contact avec votre banquier habituel pour savoir si vous pouvez en bénéficier.

LMA : Et les solutions pour préserver la trésorerie restante ?

Initialement, l'État a mis en place le gel du paiement des charges fiscales (hors TVA) et sociales dues en mars, avril et mai. Dernièrement, l'exonération des charges sociales pour toutes les entreprises de moins de dix salariés et contraintes de fermer pendant la période de confinement a été confirmée. Est également prévu, pour le même type d'entreprises que celles éligibles à l'aide étatique, un gel automatique (avec report) des loyers et factures de fluides afférents aux locaux professionnels. Des solutions amiables sont à négocier pour les entreprises plus importantes.

S'agissant des banques, pas de gel automatique ; toutefois, pas de panique ! L'ordonnance 2020-306 devrait permettre de ne pas être immédiatement sanctionné en cas d'échéances de prêts impayés à compter du 12 mars (sous réserve de règlement avant 24 septembre 2020).

LMA : Quels sont les écueils à éviter alors que ces décisions doivent se prendre dans l'urgence, dans un contexte inédit ?

Ils existent deux écueils à prévenir absolument :

→ **Dégrader les relations avec vos partenaires habituels (banque, bailleur, fournisseurs...) :** les dis-

cussions et solutions amiables sont à privilégier. Tous les acteurs économiques sont à l'écoute de solutions constructives. Attention également aux défaillances en chaîne et « contagions » (vos difficultés peuvent compromettre vos partenaires – bailleur, fournisseurs, sous-traitants... – et se durcissent à terme).

→ **S'endetter de façon excessive :** dans ce cas, des procédures de réaménagement de dette via des spécialistes (avocats intervenants en la matière ou administrateurs judiciaires notamment, sous la protection du Tribunal de commerce) pourront être envisagées pour sécuriser l'avenir.

LMA : Vers quels interlocuteurs un artisan doit se tourner pour être orienté dans ses démarches ?

Surtout ne restez pas seul et agissez rapidement : contactez vos conseillers habituels (avocat ou expert-comptable) et votre chambre de métiers et de l'artisanat, qui disposeront de la plupart des réponses à vos questions.

À défaut, des professionnels spécialisés en retournement et restructuration (experts-comptables et avocats spécialisés) pourront vous aider à vous en sortir. L'essentiel est de vous faire accompagner le plus rapidement possible, pour adapter au mieux le traitement !



L'EXPERT
William Nahum,
président du CIP national

Des difficultés ? Le CIP est à votre écoute

Les Centres départementaux d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP) accompagnent les chefs d'entreprise sur les plans économique, financier, humain et psychologique. Action phare du CIP national présidé par William Nahum, les « Entretiens du Jeudi » se déroulent actuellement en visioconférence. *Isabelle Flayeux*

Le Monde des Artisans : Quel est le rôle du CIP et comment s'organise-t-il sur le territoire ?

Le CIP National fédère 70 CIP territoriaux répartis sur l'Hexagone qui accueillent et informent sur la prévention des difficultés des entreprises et les dispositifs d'aide et de soutien. CMA France, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, fait partie de la dizaine d'acteurs à avoir rejoint cette démarche de détection précoce et à agir activement. Les antennes locales du CIP organisent tout au long de l'année les « Entretiens du Jeudi ». Les dirigeants sont reçus de manière personnalisée, confidentielle, anonyme et gratuite par un trio d'experts bénévoles: un expert-comptable ou un commissaire aux comptes, un avocat et un ancien juge du tribunal de commerce. Nous avons développé des outils accessibles depuis notre site Internet, comme la FAQ (foire aux questions) ou encore le diagnostic qui permet d'estimer le degré de difficultés rencontrées par une entreprise pour échanger au sujet de l'orientation adaptée et nécessaire. Au-delà des aspects techniques, comptables et financiers, le CIP accompagne les chefs d'entreprise sur le plan humain et psychologique.

LMA: Comment adaptez-vous votre soutien aux artisans face à la crise liée au Covid-19 ?

Actuellement, le CIP propose aux dirigeants dont l'entreprise rencontre des difficultés en raison de la pandémie du coronavirus de participer aux « Entretiens du Jeudi » en visioconférence. Cet espace d'échanges et d'écoute apporte du soutien et évite de rester isolé. Il suffit d'envoyer un mail (cip@cs.experts-comptables.org) pour être rappelé dans les 24 heures et obtenir un rendez-vous. Les CIP actifs prennent en charge des entreprises en dehors de leur rayonnement territorial habituel, en fonction des demandes.

LMA: Quels sont les risques pour les artisans dans les prochains mois et quelles actions préconisez-vous ?

La première difficulté rencontrée par les artisans a été l'interruption brutale de leur activité. Je crains énormément de dépôts de bilan, c'est pourquoi je milite pour une adaptation du droit des faillites à la situation actuelle. Les professionnels doivent s'accrocher, bénéficier des mesures gouvernementales et rester attentifs aux signaux d'alerte:



perte des économies, nécessité de vendre un équipement, tensions psychologiques ou sociales... Avec le confinement, les habitudes de consommation ont changé et il est difficile de savoir de quoi l'avenir sera fait. La reprise devrait s'étaler sur plusieurs mois mais dans quelles conditions? Les règles de barrières sanitaires et la distanciation sociale vont sans aucun doute ralentir la consommation. Il est possible que la lourdeur des processus rebute des consommateurs. Nous ne vivrons certainement pas en 2021 comme nous le faisons en 2019. Je conseille aux artisans d'anticiper, d'imaginer de nouvelles façons de travailler et d'inciter les clients à revenir physiquement dans les boutiques. Il s'agit de s'adapter, de communiquer différemment, d'inventer des manières d'écouter et de proposer de nouveaux services, des formes de vente innovantes.

Aide financière : comment saisir la médiation du crédit ?

Dans le cadre des mesures d'aide d'urgence aux entreprises, les artisans peuvent réclamer un prêt, un échelonnement de leurs crédits bancaires, ou encore un geste de leur assureur. En cas de refus ou de difficultés, le médiateur du crédit de votre département vous aidera à trouver une solution.

Dans le cadre des mesures d'urgence destinées aux entreprises lésées par la crise du Covid-19, vous pouvez négocier avec votre banque un rééchelonnement de vos crédits bancaires, un prêt garanti par l'État ou encore un étalement des échéances d'assurance. Si le prêt ne vous est pas accordé, ou en cas de blocages de votre demande, le médiateur du crédit peut vous aider à trouver une solution pour soulager votre trésorerie.

Qu'est-ce que la médiation du crédit ?

La médiation du crédit est une structure qui vient en aide aux entreprises rencontrant des difficultés avec des établissements financiers. Il peut s'agir de banques ou de crédit bailleurs, de sociétés d'affacturage, d'assureurs-crédit, etc. Présente sur tout le territoire, elle repose sur 105 médiateurs du crédit (les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en outre-mer). Une fois votre saisine effectuée, le médiateur du crédit de votre département vous contactera dans les 48 heures suivant votre demande. Il vérifiera la recevabilité de celle-ci et définira une stratégie d'action en fonction de votre cas. Le médiateur du crédit pourra saisir les organismes concernés (banque, assureur-crédit). Il pourra aussi réunir les partenaires financiers de votre entreprise afin de proposer une solution acceptable par les parties prenantes.

Comment saisir le médiateur du crédit ?

Habituellement, il est possible de saisir la médiation du crédit directement sur son site Internet. Mais pour les demandes liées à la crise du Covid-19, une procédure accélérée a été mise en place. Vous devez, en priorité, adresser

3 330. C'est le nombre de dossiers considérés comme éligibles à la médiation du crédit aux entreprises, déposés entre le 6 et le 30 avril dernier. Pour la majorité, ils émanent de TPE (moins de 10 salariés) dont la situation est souvent dégradée et qui sont, de plus en plus fréquemment, confrontées à des refus de prêts garantis par l'État (PGE).
Source : Banque de France

une demande par mail, en utilisant l'adresse générique liée à votre département. Celle-ci est construite selon le modèle : **MEDIATION.CREDIT.XX@banque-france.fr** (XX représentant le numéro du département concerné). Veillez à bien préparer votre dossier en amont, en répondant notamment aux questions suivantes :

- Quelles difficultés de financement rencontrez-vous (préciser le lien avec la crise sanitaire) ?
- Quels sont les établissements bancaires/assureurs-crédit concernés (nom, coordonnées) ?
- Votre entreprise est-elle en cessation de paiements ?

La médiation du crédit met à disposition un modèle spécifique de saisine sur son site : mediateur-credit.banque-france.fr > Saisir la médiation > Vous allez saisir la médiation du crédit

En cas de difficulté lors de la saisine, vous pouvez faire appel à une assistance téléphonique au 0810 00 12 10 (0,06 €/min + prix d'appel).

Abonnez-vous à l'édition nationale du Monde des Artisans



Bulletin à renvoyer avec votre règlement à ATC, Service abonnements, 23 rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz. Fax: 03 87 69 18 14. www.kiosque-atc.com.

Oui, je m'abonne à l'édition nationale du Monde des Artisans pour 2 ans (12 numéros) au tarif préférentiel de 12 euros (au lieu de 18 euros*).

Prénom Nom

Profession

Nombre de salariés Adresse

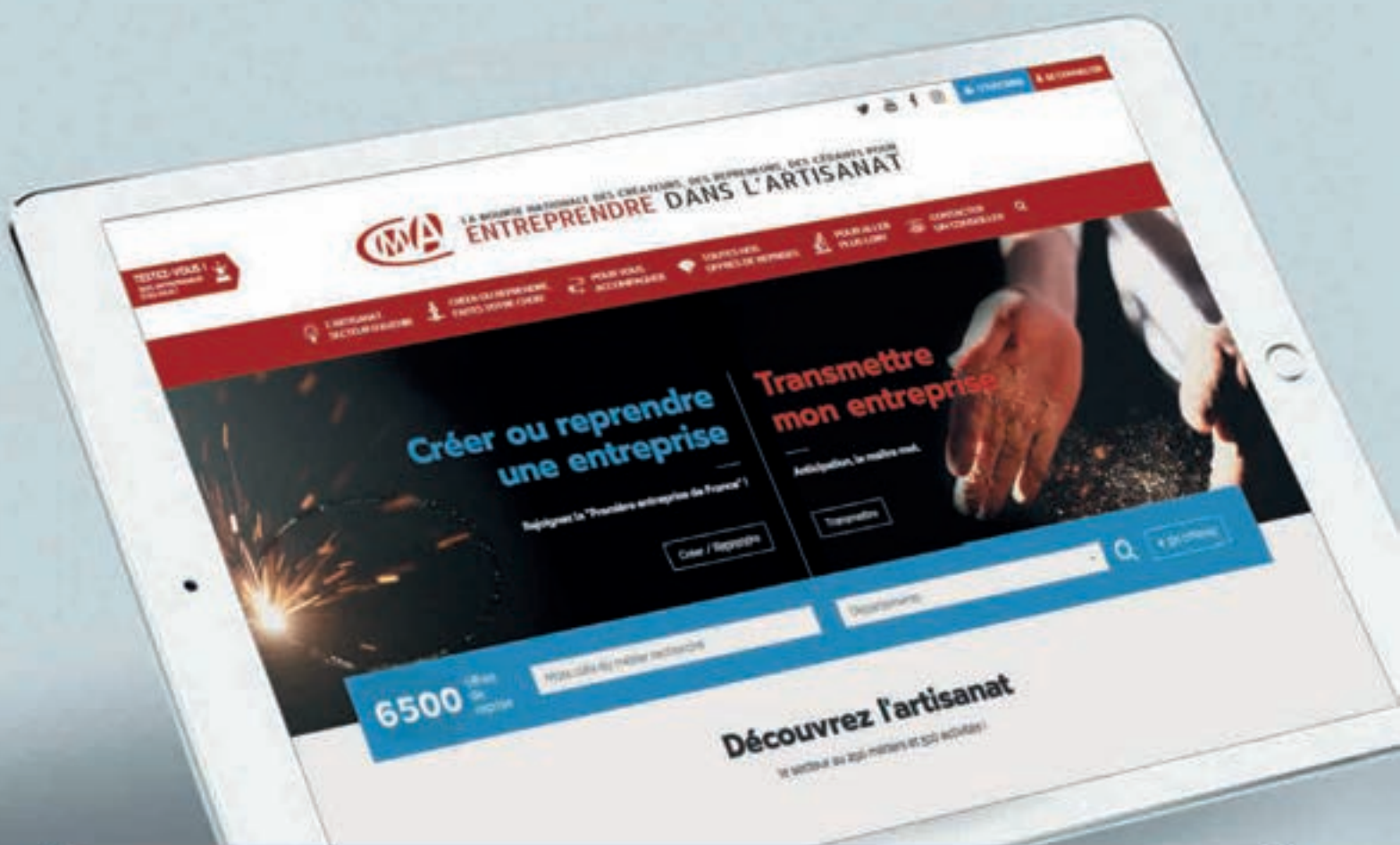
Téléphone Fax

E-mail

* Prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 30/09/2020. Tarif d'abonnement 1 an, France : 9 euros. En application de la loi n° 78-17 du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant reproduites ci-dessus. LMA vous précise qu'elles sont nécessaires au bon traitement de votre abonnement.



Vous cherchez à créer, à reprendre
ou à céder **une activité ?**



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Et si cette crise sanitaire inédite était l'occasion de se réinventer ? D'adapter son activité ou de la faire évoluer ? Et ce, alors même que vous êtes tenus de maintenir une distance avec votre clientèle ! Suivez le guide... *Julie Clessienne*

Réinventez votre entreprise AVEC DYNAMISME



1. ADAPTEZ VOTRE ACTIVITÉ

Pensez tout d'abord à bien mettre à jour vos informations sur Internet et sur les réseaux sociaux (horaires s'ils ont changé, numéro de téléphone supplémentaire si vous n'êtes plus continuellement dans votre boutique ou atelier...). Restez joignable et accessible : votre clientèle n'est pas loin et a hâte de vous retrouver !

2. CRÉEZ DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

Permettre une commande pratique, depuis une application ou un site Internet, un retrait rapide en magasin (click & collect) ou offrir un service de livraison à domicile sont des solutions qui ont fait des émules ces dernières semaines, notamment du côté des métiers de bouche. Ces pratiques ont été intégrées par votre clientèle et correspondent à leurs nouvelles habitudes de consommation. Persévérez si vos clients sont en demande.

3. EMPAREZ-VOUS DE NOUVEAUX OUTILS

De nombreuses plateformes de commerce en ligne, de livraison, de marketplaces ou encore de solutions de paiement proposent des offres à tarifs réduits, voire la gratuité, pendant le temps de la crise sanitaire. Jetez-y un œil ! Et pourquoi ne pas opter pour la création d'un site e-commerce, pour écouler votre stock ou élargir votre clientèle ? Les conseillers de votre chambre de métiers restent à votre écoute si vous souhaitez développer ce genre de projet ou suivre une formation adéquate.

4. ANTICIPEZ LA REPRISE

Pour ceux pour lesquels la reprise est progressive, profitez de ce moment pour évacuer les tâches administratives et comptables et affiner votre stratégie commerciale et votre communication. Étudiez le marché, la concurrence, la clientèle... ; redéfinissez votre marketing, revoyez votre business model... Retraavaillez aussi vos supports de communication (site Internet, cartes de visite, flyers...) pour les remettre au goût du jour.

5. FÉDÉREZ VOTRE COMMUNAUTÉ

Si vous êtes actifs sur les réseaux sociaux et suivis par votre clientèle, profitez de cette période inédite pour maintenir le contact et fédérer une communauté. Vous pouvez par exemple offrir du contenu de qualité à votre audience : proposez des recettes, expliquez des gestes techniques si vous travaillez dans les métiers de bouche, voire dans le bâtiment, des tutos si vous êtes coiffeur, barbier, esthéticienne, toiletteur canin ou encore cordonnier. De quoi créer du lien utile, valoriser son savoir-faire et apporter un petit moment d'évasion à vos clients...

COUP DE
POUCE

FRANCE NUM met en ligne de nombreux guides thématiques pour faire face à la crise sanitaire que traversent les petites entreprises et pour maintenir une activité

économique :

- Comment continuer mon activité à distance ?
- Comment actualiser mes informations sur internet ?
- Comment communiquer avec mes clients ?

- Quels outils, quelles plateformes utiliser ?
- Comment opérer ma transformation numérique ?

Retrouvez-les sur francenum.gouv.fr
> Comprendre le numérique

10 idées reçues sur le contrôle fiscal

Vous vous êtes sûrement déjà posé la question de savoir à quel moment et de quelle façon vous alliez faire l'objet d'un contrôle fiscal. Jean-Pierre Cassan, directeur de Sociatax (assurance indemnitaire des risques fiscaux, sociaux, prud'homaux pour les entreprises et associations) décrypte pour *Le Monde des Artisans* certaines idées préconçues, ou avérées, sur ce sujet.

1. TOUTE ENTREPRISE PEUT FAIRE L'OBJET D'UN CONTRÔLE FISCAL INOPINÉ.

VRAI ET FAUX

L'administration connaît tout de vous ! Le système Copernic, fabuleux outil de détection et de connaissance, facilite le choix d'investigations et permet de cibler les contrôles. C'est le cas lorsque les inspecteurs, en recoupant les informations communiquées aux différentes administrations, mettent à jour des discordances dans les déclarations. Fini donc le hasard, la détection est un moment clé !

2. JE PEUX ÊTRE CONTRÔLÉ SANS AVOIR REÇU D'AVIS DE CONTRÔLE PRÉALABLE.

VRAI

Et cela s'accélère très fortement depuis le 3^e trimestre 2018. Prudence donc lorsque vous recevez une simple demande de renseignements ! Répondez-y avec précision : cela peut annoncer des vérifications en cours, et donc des contrôles plus poussés à venir.

3. LE REDRESSEMENT FISCAL PEUT ÊTRE AXÉ SUR LA SPHÈRE « RH ».

VRAI

Il peut faire suite à des ruptures de contrats de travail ou de procédures de licenciement. De même, le travail dissimulé est par exemple souvent synonyme de chiffre d'affaires non déclaré. Dans ces cas, les services de l'Urssaf sont en devoir d'en informer les services de l'administration fiscale. De plus, toute action pénale engage des vérifications fiscales sollicitées par les tribunaux.

4. SOUS-TRAITANT, JE PEUX ÊTRE CONTRÔLÉ SI MON DONNEUR D'ORDRES EST VISÉ PAR UN REDRESSEMENT FISCAL.

VRAI

Pire : vous pouvez être tenus solidaires du paiement des impôts, taxes, charges sociales et condamnations en cas de prud'hommes ! Prudence donc en cas de sous-traitance...

5. LA VÉRIFICATION NE PEUT PAS SE FAIRE À DISTANCE.

FAUX

L'administration est aujourd'hui munie de logiciels permettant l'exécution à distance du contrôle.

6. JE N'AI QUE TROIS JOURS POUR CONTESTER UN AVIS DE REDRESSEMENT.

FAUX

Le délai de contestation fiscale est de 30 jours ; il peut être porté à 60 jours sur demande du contrôlé. Il en est de même pour le délai de contestation auprès des services de l'Urssaf.

7. EN CAS DE MANQUEMENT, JE SUIS PROTÉGÉ PAR LE « DROIT À L'ERREUR » (LOI ESSOC)

VRAI ET FAUX

Les dispositions de la loi Essoc ne s'appliquent pas toujours. En effet, l'application demeure le libre arbitre de l'administration qui qualifiera l'erreur ou l'oubli de bonne foi excluant ainsi toute intention ! Ces qualifications seront donc un bouclier à la non-application de certaines majorations.

8. EN CAS DE PAIEMENT TARDIF DES COTISATIONS, UNE MAJORATION DE RETARD DE 5 % S'APPLIQUE.

VRAI

Toutefois l'administration peut, suite à une demande, en accorder la remise si le retard est exceptionnel. Il faut demeurer

vigilant aux demandes qui doivent être scrupuleusement et régulièrement suivies et surveillées. Une majoration de 0,2 % est aussi applicable en plus des 5 % par mois de retard des paiements des cotisations.

9. ACCORD D'INTÉRESSEMENT ET MUTUELLE PEUVENT ÊTRE SOUMIS À REDRESSEMENT FISCAL.

VRAI

L'intéressement des salariés est soumis à contrôle Urssaf (car sous certaines conditions, il est exonéré de cotisations sociales), mais aussi à contrôle fiscal (l'intéressement obéit à un formalisme complexe supprimant l'avantage fiscal en cas d'erreur). Les mutuelles de santé, sont également soumises à redressements Urssaf - soyez vigilants car, sur ce plan, les contrôles se multiplient : souscriptions, affiliations et dispenses d'affiliations... - et à redressement fiscal. Dans ce dernier cas, les contrôles fiscaux s'enrichissent de nombreuses transmissions d'informations, notamment celles de l'Urssaf, des fichiers des mutuelles par exemple.

10. UNE SOCIÉTÉ LIQUIDÉE PEUT TOUJOURS FAIRE L'OBJET D'UN CONTRÔLE FISCAL.

VRAI

Radiée ou liquidée, une entreprise peut faire l'objet d'un contrôle de années plus tard : il convient de toujours répondre et fournir les documents demandés. En cas de difficultés pour l'administration en cas de contrôle, diverses dispositions coercitives peuvent être prises afin de protéger ses intérêts : inscriptions de privilèges et de sûretés sur vos biens personnels, patrimoniaux, quelques fois même bravant diverses dispositions matrimoniales.

SOCIATAX propose l'offre IllexPro pour indemniser et défendre les TPE et PME en cas de redressement ou de contentieux. Plus d'infos : www.sociatax.com

Y a-t-il des contrôles durant la crise sanitaire ?

L'ordonnance 2020/36 du 25 mars 2020 fixe, pendant toute la durée de la crise sanitaire, les termes d'une neutralisation de nombreux délais et gèle les contrôles en cours et actes de procédures, et ce jusqu'au 24 juin 2020 : il s'agit d'une période dite « protégée », sans aucune ouverture de contrôle. Les délais de reprises sont de ce fait suspendus. Mais le contribuable demeure bien redevable sur l'ensemble de la période décrite ci-dessus.

Charge utile maxi : 975 kg (3,5 T) /
1270 kg (4,25 T)
Volume utile : 10,7 m³

Motorisations : électrique
synchrone 100 kW (136 ch)
Vitesse maxi : 90 km/h
Batterie : 35,8 kWh
(Lithium-ion)



MAN E-TGE

Grand fourgon urbain réussi

Appartenant au groupe Volkswagen, le constructeur de poids lourds MAN a logiquement complété sa gamme par le bas en lançant le TGE, un clone du Crafter. Déclinaison 100 % électrique, le e-TGE est dédié plus spécifiquement aux livraisons urbaines. *Guillaume Geneste*

Un véhicule agréable

Extérieurement, seule l'absence de pot d'échappement et les logos trahissent le fait qu'il s'agit d'un véhicule 100 % électrique. Le moteur, d'une puissance de 100 kW (136 ch) et d'un couple de 290 Nm est accouplé à une batterie de 35,8 kWh autorisant une autonomie de 170 kilomètres (norme NEDC), soit une bonne centaine en exploitation réelle. Compatible avec la charge rapide, il peut récupérer 80 % de son autonomie en 45 minutes.



Un intérieur réussi

À l'intérieur, seul le tableau de bord, qui comporte un indicateur de consommation d'énergie à la place du compte-tours, diffère. La cabine de conduite reste identique ; elle est spacieuse, pratique et affiche une qualité de fabrication élevée.

Le confort est équivalent à celle d'un TGE thermique avec les mêmes équipements.

Comportement routier plaisant

Si la vitesse maxi est limitée à 90 km/h, les accélérations sont franches et le système de récupération de l'énergie au freinage permet de décélérer sans toucher aux freins.

L'ensemble est parfaitement adapté à une exploitation urbaine, vocation du e-TGE. Ce modèle n'est, pour le moment, disponible qu'en version fourgon tôlé L3H3, offrant un volume utile de 10,7 m³.



Agrément de conduite

Recharge rapide possible

Autonomie



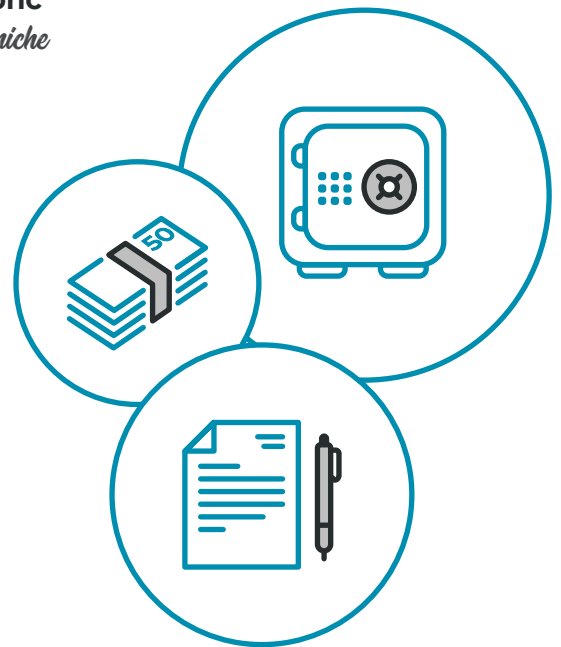
Une seule version disponible

* D'abord proposé au prix exorbitant de 69 500 € HT, il a récemment profité d'une baisse de tarif, ce qui lui permet d'afficher un TCO (coût total de détention) équivalent ou meilleur (selon les conditions d'exploitation) que celui d'un modèle équivalent diesel.

À PARTIR DE 53 990 € HT*

Selon la forme de votre entreprise, vous avez ou non l'obligation d'ouvrir un compte bancaire professionnel. Êtes-vous donc concerné(e) ? Voici un rapide tour d'horizon... *Samira Hamiche*

Dans quels cas ouvrir un compte BANCAIRE PRO ?



À QUOI SERT UN COMPTE BANCAIRE PROFESSIONNEL ?

Ouvrir un compte bancaire professionnel répond à des objectifs précis : dissocier vos opérations privées de vos opérations commerciales, pour éviter toute confusion fiscale et comptable ; nommer des mandataires et des co-titulaires ; souscrire à des services réservés aux professionnels.

QUE FAIRE EN CAS DE REFUS DES BANQUES ?

Si une ou des banque(s) vous refuse(nt) l'ouverture d'un compte bancaire professionnel, réclamez à la Banque de France un droit au compte : elle désignera alors un établissement bancaire qui devra impérativement vous ouvrir un compte.

SUIS-JE CONTRAINT(E) D'EN OUVRIR UN ?

Toutes les entreprises n'ont pas cette obligation. Le compte bancaire professionnel est obligatoire pour créer une société à capital social : EURL, SA, SAS ou SARL. Le compte permet alors de se voir délivrer par la banque un certificat de dépôt de fonds. Ce dernier est un préalable à l'immatriculation.

QUI EST CONCERNÉ PAR LE COMPTE BANCAIRE FACULTATIF ?

Les dirigeants d'entreprises individuelles (EI) n'ont pas l'obligation d'ouvrir un compte bancaire professionnel. Pourquoi ? Tout simplement parce que leur entreprise n'a pas de capital social.

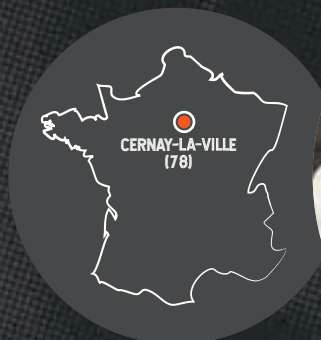
CONSEIL DE PRO

Une fois la société immatriculée, il est conseillé de conserver ce compte, afin d'y effectuer des dépôts strictement professionnels. Le but étant de ne pas semer la confusion entre « dépôts professionnels » et « salaires ». Vous vous protégerez ainsi en cas de contrôle fiscal.

Indépendants, micro... : cas à part

Les travailleurs indépendants ont l'obligation de créer un « compte dédié » à l'activité de leur entreprise si leur chiffre d'affaires a dépassé 10 000 € pendant deux années civiles consécutives. Cette mesure instituée par la Loi Pacte s'applique également aux micro-entrepreneurs. Un compte bancaire dédié est un compte courant « classique », lié à votre activité professionnelle. Il diffère donc du compte professionnel. L'idée est simplement de différencier les transactions privées de celles opérées dans le cadre de votre activité.

BON À SAVOIR



« Deux collections de macarons sortent chaque année. Pour toutes nos créations, nous jouons sur la saisonnalité des produits et travaillons selon nos envies. »

QUALITÉ ET GOURMANDISE, INGREDIENTS DU SUCCÈS

JARDIN SUCRÉ – PÂTISSERIE

Deux passionnés, deux boutiques, un titre de Champion de France de macarons. Unis à la ville comme au labo, Mélanie L'héritier et Arnaud Mathez sont devenus pâtisseries un peu par hasard. À la recherche permanente de nouvelles créations, ils puisent leur inspiration dans les matières premières. Leur secret ? Une touche d'audace teintée de gourmandise. *Isabelle Flayoux*

POUR L'AMOUR DU GOÛT

Amis d'enfance, Mélanie L'héritier et Arnaud Mathez se sont découvert en même temps une passion pour la pâtisserie. Après avoir suivi ensemble des études de commerce, Mélanie s'oriente vers la pâtisserie. « Je m'entraînais pour mes cours quand Arnaud m'a rejoint, il est autodidacte et je n'ai qu'un CAP », souligne la jeune femme. Le couple confectionne des gâteaux pour les restaurateurs avant d'ouvrir une boutique en 2012 dans leur village de 1800 habitants, Cernay-la-Ville (78). « La volonté de départ était de proposer aux particuliers de la pâtisserie fine avec de beaux produits, de revisiter et de sublimer les classiques français. »



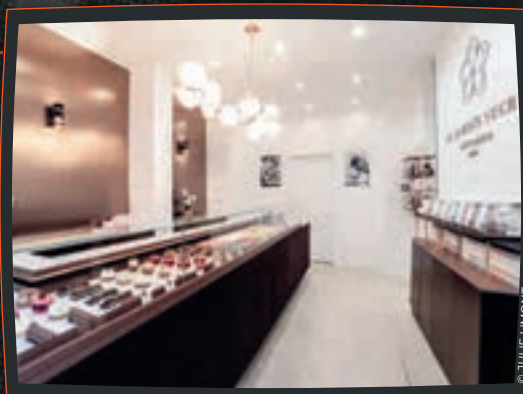
UN LABORATOIRE DE 80 M²

Rapidement, le duo se concentre sur la clientèle boutique, étoffe sa gamme et déménage en 2014, dans un nouveau local, sur la même place du village. « Le laboratoire est passé de 9 à 80 m² et la surface de la boutique a plus que doublé. » Une meilleure visibilité, davantage de produits, les ventes s'accroissent, les pâtisseries embauchent et se lancent un nouveau défi : « Pour évoluer dans la pâtisserie, il faut une adresse sur Paris. » Au Jardin Sucré, dans le XVII^e, comme à Cernay-la-Ville, trônent, à côté des huit pâtisseries dressées quotidiennement, les macarons aux douze parfums, les tablettes de chocolat pure origine et autres gourmandises.

LES BÉNÉFICES DE LA RECONNAISSANCE

Parce qu'ils aiment « ces petites bouchées faciles à manger », Mélanie L'héritier et Arnaud Mathez se lancent naturellement dans la fabrication de macarons. Pour savoir ce que les professionnels pensent de leurs créations, ils participent au Championnat de France de macarons et obtiennent en 2014 le premier prix après être arrivés troisième l'année précédente. Les retombées médiatiques sont nombreuses, les ventes décollent.

« Comme les gens nous font confiance, nous avons la chance de pouvoir proposer toutes sortes de gâteaux, même parfois assez exotiques comme notre dernière création : la tarte yuzu sésame noir. »



TRAÇABILITÉ ET SOURCING

Gourmands et amateurs de bons produits, les deux pâtisseries prennent dès le début le parti du goût et privilégient les matières premières d'exception. « Nul besoin que les pâtisseries soient visuellement très sophistiquées. Le voyage gustatif doit être au rendez-vous. Nous accordons un soin particulier au choix des fournisseurs et à leur méthode de travail. Chocolat, épices, fruits... nous sélectionnons des matières premières de qualité et vérifions leur provenance », confie Arnaud Mathez. Le couple fait par ailleurs confiance à des producteurs des Yvelines et entend proposer prochainement quelques pâtisseries estampillées 100 % local.

LE TAPIS ROUGE

En 2014, année de leur consécration au Championnat de France de macarons, les deux pâtisseries sont contactés par une conciergerie de luxe pour fournir des macarons à l'occasion de la soirée d'ouverture du film Grace de Monaco au Festival de Cannes. « Nous avons confectionné 1 200 macarons et monté des pyramides rose framboise et vanille, aux couleurs de la Principauté. » Les années suivantes, Le Jardin Sucre est retourné à Cannes pour deux autres événements, notamment avec des macarons noirs et dorés pour la soirée de l'avant-première du film Star Wars. L'entreprise Gaumont fait également fréquemment appel à ses services.



www.lejardinsucre.fr +

[Le Jardin Sucre](#) +

[lejardinsucre_paris](#) +

DATES CLÉS

2012

Ouverture de Jardin Sucre à Cernay-la-Ville. Face au succès grandissant, ils déménagent pour agrandir leur boutique et aménager un salon de thé.

2014

Le couple devient Champion de France de macarons pour sa création au yuzu, après avoir remporté le 3^e prix en 2013.

2018

Nouveau challenge avec l'ouverture d'une boutique à Paris, dans le XVII^e.

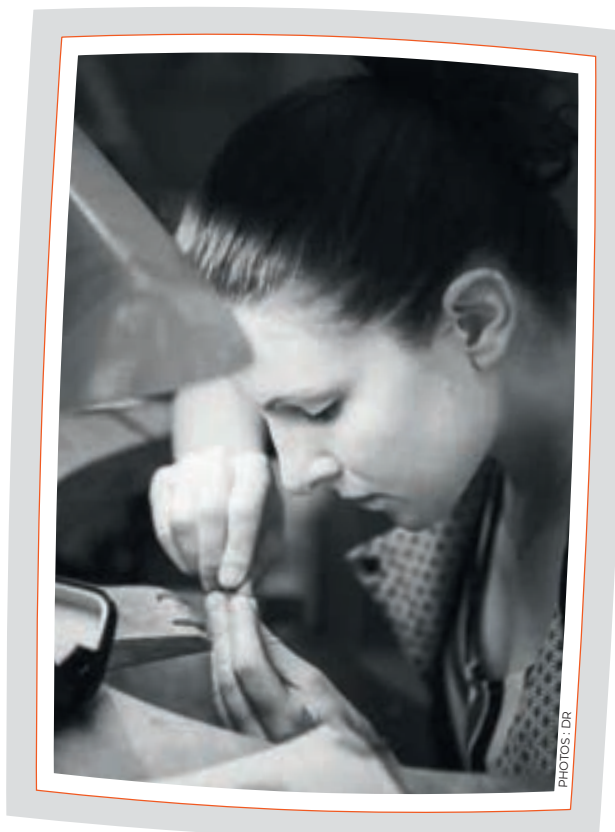
2019

Présentation des pâtisseries du duo durant une journée dans la boutique parisienne du magazine *Fou de pâtisserie*.

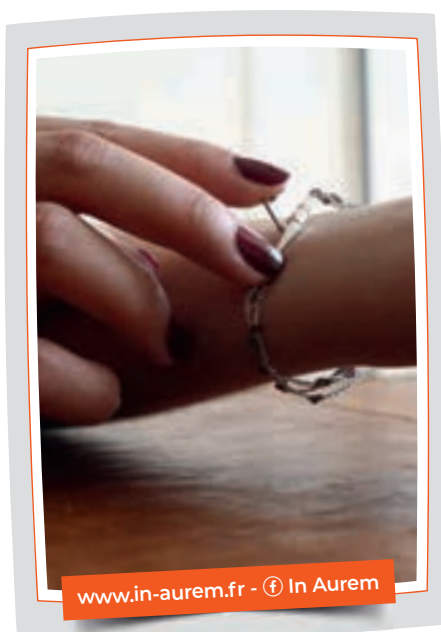
LE GOÛT DES AUTRES

Comme la crise sanitaire en cours le rappelle, en matière de solidarités, l'artisanat constitue une source intarissable de démarches exemplaires. Servir les plus fragiles, c'est la vocation constante de nombreux professionnels employant de tout temps leur savoir-faire pour répondre à des besoins spécifiques. Habillement, automobile, joaillerie : trois cas emblématiques...

Sylvain Villaume



PHOTOS : DR



www.in-aurem.fr - In Aurem

FLORA CHALOPIN - JOAILLIÈRE

BIJOUX UTILES

« J'emploie mon aptitude pour travailler le métal à réaliser quelque chose d'utile et de beau », explique Flora Chalopin pour résumer une partie de son labeur : cette joaillière de 27 ans installée à Angers, en Maine-et-Loire, fabrique sous l'enseigne In Aurem ce qu'elle qualifie elle-même de « bijoux utiles », destinés notamment à des personnes présentant un handicap, une blessure, une cicatrice... Bagues pour remplacer des orthèses, fermoir ogive (« breveté et unique en son genre », précise-t-elle) maniable d'une seule main ou même en cas de perte de dextérité, colliers pour masquer une cicatrice post-thyroïdectomie... : les applications possibles sont diverses. Et permettent avec bonheur de remplacer un dispositif médical par un élément de bijouterie. « L'offre est pauvre, alors que la demande est assez importante de par le grand nombre d'affections. Sur les orthèses, notamment, il reste beaucoup à faire, par exemple dans des cas de syndromes comme l'arthrose. Oui, bien des choses sont à inventer. » La gamme Via Sibi (« la route pour soi », en latin) ne représente encore qu'une petite partie de son travail de création. Mais la réussite de son activité de bijoux pour tous lui permet d'ores et déjà de développer cette activité. « C'est mon chemin, estime Flora Chalopin. Je vais bientôt pouvoir recruter, nouer des partenariats et ainsi pouvoir faire de ma véritable passion mon cœur de métier. »

AU RENDEZ-VOUS DE LA SOLIDARITÉ

Plessala, où est localisé le garage de **GEOFFREY RODZKO**, s'est trouvé dans l'œil du cyclone lorsque le Covid-19 a frappé : un centre ambulatoire y a même été créé fin mars afin d'accueillir et d'assurer le suivi de la trentaine de malades recensés dans le secteur, le plus touché de ce coin

de Bretagne. Aussitôt, le jeune garagiste s'est montré solidaire des personnels soignants, leur faisant parvenir 80 blouses de carrossier, efficaces car offrant une protection intégrale, mais aussi des masques, des visières, des gants, et des kits de protection de véhicules destinés aux

ambulanciers et chauffeurs de taxi. Geoffrey Rodzko prête également des voitures aux soignants dont le leur est tombé en panne. De son côté, **ÉLODIE COTTARD** a utilisé ses outils de travail et son savoir-faire pour fabriquer des masques. Une denrée trop rare, et une générosité précieuse.

GEOFFREY RODZKO - GARAGISTE L'HUMANISTE INGÉNIEUR

À son compte depuis 2011 dans un garage situé à Plessala (Côtes-d'Armor), Geoffrey Rodzko a ajouté une spécialité aux habituelles missions de mécanique, de carrosserie ou de concession automobile qui incombent aux gens de sa confrérie : il transforme les véhicules aux besoins des personnes handicapées, afin de les rendre autonomes, en installant d'ingénieux systèmes de rails, de sièges pivotants, de télécommande... « J'ai toujours aimé faire ça, bien avant d'en considérer l'aspect social : adapter un véhicule à son utilisateur est déjà passionnant en soi ! » La dimension solidaire, pour ne pas dire humaniste, est arrivée ensuite.

« Pour adapter une voiture aux besoins, par exemple, d'un jeune enfant, il faut d'abord prendre la mesure de sa situation. Forcément, cela vous amène à faire preuve d'empathie. La plupart des clients viennent chez moi par obligation : l'obligation, par exemple, de changer un système de distribution. Ça n'est perçu qu'à travers une dépense contrainte. Rendre une voiture autonome pour une personne handicapée, c'est différent : vous répondez à la volonté de cette personne, à son besoin, elle s'intéresse à votre technicité, vous vous sentez une réelle utilité, il n'y a pas grand-chose de plus valorisant ! »

L'adaptation des voitures représente moins de 5 % de l'activité du jeune chef d'entreprise breton de 31 ans, soit un à deux véhicules par mois en moyenne, ou une quinzaine en 2019. « Il y a sûrement une niche à prendre, mais je n'ai pas envie d'en faire un business. Je donne des solutions et je travaille avec des ergothérapeutes, sans autre démarche marketing que le bouche-à-oreille. »



📍 Garage des Hauts Champs

ÉLODIE COTTARD - CRÉATRICE DE VÊTEMENTS L'ESPRIT D'OUVERTURES

À la tête d'Iloe, atelier de création de vêtements sur mesure basé à La Rochelle (Charente-Maritime), Élodie Cottard propose (entre autres prestations) une collection présentant des aménagements particuliers répondant à des besoins spécifiques, médicaux par exemple. Joliment intitulée « *Esprit d'ouvertures* », avec pluriel de rigueur, cette collection est constituée de modèles « conçus pour s'adapter subtilement à diverses situations ». « L'idée, développe Élodie Cottard, est de conserver aux vêtements leur aspect esthétique, tout en respectant l'intimité de la personne qui les porte et en lui facilitant son quotidien. » Pour y parvenir, la couturière propose « soit du sur-mesure de A à Z, soit d'adapter un vêtement existant. » Porteurs d'une pompe à injection ou d'une sonde, bénéficiaires d'injections fréquentes, personnes amputées d'un membre ou à mobilité réduite mais aussi les mères allaitant leur nourrisson peuvent ainsi trouver une solution vestimentaire adaptée : petites ouvertures discrètes et

intégrées ou larges ouvertures se refermant facilement, commodités d'enfilage, accès facilité à des zones inhabituelles (clavicule, cuisse, poitrine...), poches intérieures supplémentaires, poches extérieures dissimulées. L'idée est née d'une rencontre avec une jeune femme diabétique « qui galérait pour s'habiller en raison de la présence de sa pompe à insuline » : « Je me suis dit que cela avait du sens », explique Élodie qui, trois ans après son installation, espère développer cette collection « nourrie » dit-elle par le reste de son activité de sur-mesure, afin, à terme, de s'y consacrer pleinement. « De rencontres en rencontres, je m'aperçois que ce travail répond à un véritable besoin », souligne celle qui vient d'ailleurs de lancer une enquête de besoins disponible sur son site Internet.



www.ileocreation.fr

BORIS CYRULNIK

« APRÈS UN CHAOS, NOUS SOMMES FORCÉS DE RÉORGANISER LA SOCIÉTÉ »

Neuropsychiatre et conférencier, Boris Cyrulnik a vulgarisé le concept de résilience, le fait de réussir à se développer en dépit de l'adversité. Un principe que les entreprises artisanales, fortement impactées par la crise sanitaire que nous traversons, ont tout intérêt à s'approprier. Jusqu'à changer leur façon de produire, d'organiser le travail et d'anticiper l'avenir... *Propos recueillis par Julie Clessienne*

A-T-ON DÉJÀ VÉCU DES CRISES SIMILAIRES DANS NOTRE HISTOIRE ? QUELLES EN SONT LES CAUSES COMMUNES ?

Dans l'histoire humaine, il y a régulièrement eu des catastrophes naturelles (inondation, tremblement de terre...) et culturelles (peste, tuberculose, Sida...). Ces dernières sont provoquées par deux facteurs immuables : l'excès de consommation et de mobilité. Avec bientôt 8 milliards d'êtres humains sur terre, il faut stocker les nourritures de manière vertigineuse ! Les déplacements (commerce, tourisme...) amènent régulièrement des épidémies, souvent déclenchées par des animaux. Quand il y a eu l'invention du moulin à vent, on a produit des tonnes de farine. Cela nous a permis de manger du pain tout l'hiver mais, en même temps, les rats sont entrés dans les stocks avec des puces qui provoquaient la peste... Aujourd'hui, un steak argentin, avant d'arriver dans une boucherie parisienne, a fait deux fois le tour de la planète en avion. Cela interroge forcément...

LE CHAMP LEXICAL DE LA GUERRE AVEC SES HÉROS, LES SACRIFIÉS DES PREMIÈRES LIGNES ... A-T-IL ÉTÉ UTILISÉ À BON ESCIENT PAR LES MÉDIAS ET LES POLITIQUES ?

Dans une guerre culturelle, on nomme l'adversaire, on sait d'où il vient, comment il est armé. On a alors une conduite à tenir : s'associer, s'enfuir, se cacher, l'affronter, le détruire... Là, celui qui veut notre mort est invisible donc il faut se défendre en se confinant, en cherchant des médicaments... Le coronavirus est déjà une catastrophe planétaire car l'économie de tous les pays est quasiment arrêtée mais ce n'est pas encore trop une catastrophe humaine. En comparaison des 300 000 morts du Covid-19,

la grippe espagnole de 1918 aurait fait de 20 à 50 millions de morts, selon les chiffres. Si on ne fait pas suffisamment peur aux gens, ils vont oublier de faire le nécessaire et continuer à transporter le virus. Une minorité croissante n'a pas encore pris conscience de la gravité de la situation...

VOUS AVEZ THÉORISÉ LE CONCEPT DE « RÉSILIENCE ». COMMENT LES ARTISANS PEUVENT-ILS L'APPRÉHENDER ?

La résilience est la capacité à vivre, à réussir et à se développer en dépit de l'adversité. Parmi les entreprises artisanales, il va y avoir une recrudescence de chômage, de ruines, donc c'est une partie de la population qui va être lourdement impactée. Pour déclencher un processus de résilience, elles doivent s'adapter. Si elles répètent le même processus qu'avant la crise, elles risquent de disparaître. Elles devront probablement relocaliser leur production, diversifier leurs activités, réorganiser les circuits de distribution en les ramenant à une échelle européenne plutôt que mondiale.

ON ÉVOQUE FORCÉMENT UN AVANT ET UN APRÈS COVID-19. LES ARTISANS PEUVENT-ILS TIRER LEUR ÉPINGLE DU JEU DANS CE « NOUVEAU MONDE » ?

Dans toutes les périodes de chaos, ceux qui passent le cap s'en sortent souvent mieux qu'avant. J'ai connu quelqu'un qui était ouvrier tourneur dans une usine d'avion qui a fermé. Un gastro-entérologue est venu le voir en lui disant avoir besoin de pinces pour faire des biopsies dans l'estomac. Avec ce médecin, il a mis au point cet instrument, puis a débauché ses anciens collègues au chômage, a monté son entreprise et a fait fortune. C'est une belle histoire mais cela veut dire qu'il est possible de se réinventer et de sortir plus fort du chaos...

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.lemondedesartisans.fr +

BIOGRAPHIE

1937

Naissance à Bordeaux, peu après l'arrivée en France de son père russo-ukrainien et de sa mère polonaise, tous deux morts en déportation.

2005

Président du Prix Annie-et-Charles Corrin sur la mémoire de la Shoah.

2007

Membre de la commission Attali de Nicolas Sarkozy, étudiant les freins à la croissance économique. Co-animateur d'« Histoire d'Homme », sur France Info avec Yves Coppens.

2019

Président du « Comité des 1 000 premiers jours de l'enfant », désigné par Emmanuel Macron. Sortie de son dernier ouvrage, « La nuit, j'écrirai des soleils », chez Odile Jacob.



DRFP






SUIVEZ L'ACTU DE L'ARTISANAT SUR

WWW.LEMONDEDESARTISANS.FR



ET RENDEZ-VOUS

SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

-  @MONDEDESARTISANS
-  @MONDEDARTISANS
-  LE MONDE DES ARTISANS



RECYCLER
LES PAPIERS,
C'EST DE PLUS
EN PLUS



EN 2018, 1,3 MILLION DE TONNES
DE PAPIERS ONT ÉTÉ RECYCLÉES.
JOURNAUX, MAGAZINES, PROSPECTUS,
ENVELOPPES, BLOCS NOTES, CALEPINS...
NOUS POUVONS TOUS LEUR DONNER
UNE NOUVELLE VIE, EN LES DÉPOSANT
DANS LE BAC DE TRI.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE
SUR TRIERCESTDONNER.FR

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits